



LE BIEN-ÊTRE AUX EVAUX

Étude sociologique sur les pratiques et les besoins protégés
des bénéficiaires du parc des Evaux.

Résumé

Au cours de l'été 2022, une enquête de terrain, usant de méthodes ethnographiques et quantitatives, a étudié le lien entre la satisfaction de besoins fondamentaux et la variété des pratiques présentes au parc des Evaux.
(Photo de couverture : Auxane Pidoux)

Auxane Pidoux et Marlyne Sahakian, Université de Genève,
Janvier 2023

Auxane.Pidoux@unige.ch Marlyne.Sahakian@unige.ch

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Table des figures	4
Introduction	5
Cadre théorique de l'étude	5
Les compétences et les dispositions des personnes :	5
2) Les arrangements matériels-temporels	6
3) Les réglementations et normes sociales	6
Le lien entre la théorie des pratiques sociales et théorie du bien-être durable.	6
Entrée sur le terrain et méthodes	7
Le sondage :	8
Profile de la population	9
Genre et âge	9
Situation professionnelle	9
Formation et revenus	10
Types de Foyer	11
Origines communales et lieu de travail	11
Origines nationales	13
Les entretiens :	13
Présentation des participants	13
Liste des besoins	15
Liste des Besoins Protégés, Antonietta Di Giulio et Rico Defila, 2020	15
Résultats	17
Pratiques	18
Activités	18
Arrangements matériel et temporel	18
Temporalité	19
Normes et régulations	20
Compétences et dispositions	21
Bien-être	25
Besoins matériels	25
Besoin (1) Être pourvu des moyens essentiels de subsistance	26
Besoin (2) Réaliser leur propre conception du quotidien	27
Besoin (3) Vivre dans un environnement viable et digne	28
Ce qui manque...	29
Restauration accessible et abordable	29

Aménagement pour la promenade et pour l'oisiveté	30
Besoin de développement individuel	32
Besoin (4) Se développer en tant que personne	33
Besoin (5) Déterminer ses propres jugements	33
Besoin (6) Exercer des activités que l'on valorise	33
Ce qui manque...	35
Besoin d'appartenance à une communauté	36
Besoin (7) Faire partie d'une communauté	36
Besoin (8) Participer aux décisions prises sur l'évolution de la société	39
Besoin (9) Être protégé par la société	39
Ce qui manque	40
Cohabitation sur les chemins	41
Nuisances sonores	41
Bénéficiaires humains	42
Bénéficiaire non-humains	42
Développement et gestion du parc	44
Accessibilité	46
Nouveaux Aménagements VS Préservation	47
Climat	49
Conclusion	50
Références	53
Annexes	53
Témoignages de rencontres animales	53

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Comment les pratiques sociales et leurs éléments permettent la satisfaction de besoins humains. (Source : traduite de l'anglais, Sahakian et Anantharaman, 2020.)	7
Figure 2 : Genre	9
Figure 3 : Âge	9
Figure 4 : Taux d'activité échantillon	9
Figure 5 : Dernier niveau d'éducation atteint	10
Figure 6 : Revenu par foyer	10
Figure 7 : Types de foyer	11
Figure 8 : Tableau des codes postaux : Habitation/ lieu de travail	12
Figure 9 : Nombre d'années passées en Suisse	13
Figure 10 : photo : Auxane Pidoux	17
Figure 11 : Connaissance du règlement	20
Figure 12 : Sécurité dans tous les espaces du parc	23
Figure 13 : Sécurité à toutes les heures	24
Figure 14 : Aménités et ruches (photo : Auxane Pidoux)	28
Figure 15 : Infrastructures manquantes ?	29
Figure 16 : Signalétique Restauration (photo : Auxane Pidoux)	29
Figure 17 : Valeur que les répondants attribuent à leurs activités dans le parc	32
Figure 18 : "Le parc me permet d'avoir des activités que je ne pourrais pas avoir ailleurs."	34
Figure 19 : Héritage culturel (photo : Auxane Pidoux)	37
Figure 20 : Célébration au parc	38
Figure 21 : "Dans le cadre de mes activités dans le parc des Evaux, je peux poursuivre mes buts sans être discriminé.e et selon l'égalité des chances, être traité.e de façon non arbitraire et avec respect."	40
Figure 22 : photo : Auxane Pidoux	44
Figure 23 : "Le parc devrait continuer de développer ses infrastructures et ses offres pour accueillir de nouveaux usagers."	45
Figure 24 : "L'accès au parc prend en compte les besoins en mobilité de groupes de gens différents (les familles avec poussette, les personnes à mobilité réduite ou âgées, etc.)"	46
Figure 25 : "Le parc est immense et pourrait accueillir encore plus de monde."	48
Figure 26 : "Le parc des Evaux est un espace qui a un rôle à jouer dans la transition écologique."	50

INTRODUCTION

Le présent rapport restitue les résultats d'une étude sociologique commandée par le Bureau de la Fondation des Evaux auprès de l'Urban Hub et de l'Institut de Recherche sociologique de l'Université de Genève.

Cette étude de terrain, dont le champ d'investigation central était le bien-être humain, avait pour objectif de mieux connaître les différentes pratiques des acteur.trice.s du parc et de rendre compte des multiples dynamiques se jouant dans cet environnement. La question principale de cette recherche était donc la suivante : **de quelle manière un espace vert tel que le parc des Evaux agit-il comme potentiel catalyseur de satisfaction de besoins humains fondamentaux sur un territoire intercommunal ?** Afin de répondre à cette large question, trois hypothèses de travail ont permis de formuler des sous-questions.

Dans notre approche, le parc est considéré comme un espace de synergie propice au bien-être humain (Sahakian et al. 2020) ainsi, nous supposons que *la satisfaction de besoins individuels en matière d'espaces verts publics reflète la diversité des pratiques*. Il nous fallait donc déterminer **comment les bénéficiaires du parc le "pratiquent" au quotidien en relation avec les arrangements matériels, les dispositions et les normes sociales**. Partant du constat que *les espaces publics répondent à des besoins multiples et parfois contradictoires, du fait du contexte, de l'âge, de la classe sociale ou de facteurs culturels*, **pour quels besoins et pour qui le parc des Evaux sert-il comme ressources et moyens de satisfaction ?** Enfin, les espaces verts sont soumis aujourd'hui à de nombreuses pressions, les attentes d'une grande variété d'acteurs nécessitent de faire des compromis entre des facteurs sociaux, environnementaux et économiques. Dès lors, **quelles sont les implications pour la gestion des espaces publics verts et la planification urbaine**, au niveau local et inter-régional et dans une perspective de développement et de bien-être durables ?

Afin de pouvoir répondre à ces questions et de présenter les résultats de la recherche, nous ferons un détour par le cadre conceptuel qui soutient la démarche scientifique. Puis, seront présentés le terrain et les méthodes de récolte de données. Enfin, les résultats seront présentés au cours de trois chapitres qui suivent ; les pratiques sociales et leurs éléments (compétences, arrangements matériels, réglementations et normes sociales), le bien-être humain, et enfin le développement et la gestion du parc.

CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Alors que ce projet comprend le "social" (les gens dans la société) comme étant organisé autour des *faits* et des *paroles* qui constituent les pratiques sociales (Schatzki 2002), nous faisons également usage d'une théorie du bien-être dont l'approche par les besoins humains postule que ceux-ci devraient toujours être *protégés* par la société (Di Giulio et Defila 2019). Ici, le terme "protégé" se réfère, selon les auteurs, au devoir éthique de garantir la qualité et la disponibilité de ce qui constitue les ressources et les moyens permettant la satisfaction des besoins fondamentaux.

La théorie des pratiques sociales intègre dans sa compréhension de la vie sociale les activités du quotidien qui sont analysées selon trois axes. Lesquels ont permis d'examiner les activités décrites par les participant.e.s et les observations sur le terrain comme suit.

LES COMPÉTENCES ET LES DISPOSITIONS DES PERSONNES :

Les compétences et les dispositions des personnes sont constituées de savoirs et de savoir-faire. Ce sont par exemple les connaissances indispensables pour naviguer dans le parc, pour savoir comment s'y rendre, où se

rafraîchir et où se soulager. Les dispositions, elles, comprennent les représentations et les expériences subjectives vécues dans le parc relevant de ce que les individus y aiment ou n'y aiment pas, comment ils se sentent dans les différents espaces du parc, quels sont leurs endroits préférés ou moins préférés et pourquoi, où ils se sentent en sécurité ou non, ou encore quelle importance le parc a dans leur vie quotidienne en général et quelles sont leurs motivations à s'y rendre.

2) LES ARRANGEMENTS MATÉRIELS-TEMPORELS

Les arrangements matériels du parc comprennent, par exemple et de façon non exhaustive, ses infrastructures liées aux équipements sportifs et de loisirs, l'aménagement paysager, les installations du potager, le parking, la distribution d'eau, les vestiaires et les sanitaires, les espaces de réceptions et de restauration, les places de jeux pour enfants, ainsi que toutes les aménités qu'elles soient naturelles ou relevant du mobilier urbain. Les arrangements temporels se réfèrent aux routines, aux périodes et aux saisons qui conditionnent les activités d'une pratique. Combinés, ces arrangements nous mènent à réfléchir à la question de la mobilité autour de l'accès au parc, ou encore aux infrastructures qui sont disponibles dans divers sites du parc.

3) LES RÉGLEMENTATIONS ET NORMES SOCIALES

Cette catégorie d'analyse prend en compte deux ensembles de règles. Premièrement est considéré le règlement explicite de la fondation ou les directives d'instances supérieures (cantonales par exemple, dans le cas de l'interdiction des grillades en période de sécheresse) concernant ce que les gens peuvent ou ne peuvent pas faire dans l'espace, qui peut utiliser ou non un espace et dans quel cas. Secondement, sont étudiées de quoi sont faites les normes sociales plus tacites, avec par exemple, les attentes que les utilisateur.trice.s peuvent avoir les un.e.s envers les autres, lesquelles sont souvent imputées à des compétences de savoir-vivre générales - comme le démontre nos données sur le terrain.

LE LIEN ENTRE LA THÉORIE DES PRATIQUES SOCIALES ET THÉORIE DU BIEN-ÊTRE DURABLE.

Le lien que nous établissons entre les trois axes d'analyse des pratiques sociales et la théorie du bien-être durable se situe à l'endroit de la satisfaction des besoins fondamentaux, lesquels nécessitent des moyens et des ressources que les pratiques menées dans le parc permettent dans certains cas de fournir.

La liste des besoins protégés (cf. pages 15 et 16) que nous utilisons dans ce projet a été élaborée par une équipe de chercheuses et chercheurs suisses. Sur la base d'une méta-analyse d'études internationales sur le bien-être, ils ont constitué une liste de besoins universels. Ces besoins sont au nombre de neuf et se distinguent en trois catégories, les besoins de subsistance (matériel), les besoins de développement de soi et enfin, les besoins qui sont rattachés à l'appartenance communautaire. Afin que les définitions des besoins soient adaptées et valides pour le contexte suisse, une étude nationale a permis d'en produire une description plus fine. Ainsi, les auteurs de cette liste suggèrent que tous les individus humains de cette planète ont les mêmes besoins, mais que ceux-ci seront satisfaits différemment en fonction de leur contexte social et historique. Il s'agit donc bien de pratiques sociales qui mènent à la satisfaction de besoin, des pratiques qui sont socialement et historiquement situées (Sahakian et Anantharaman 2020). Les auteurs soulignent ainsi la dimension éthique d'une telle approche du bien-être, insistant sur le fait que tous les individus devraient avoir le droit de vivre une vie dans laquelle leurs besoins sont satisfaits, et dont les moyens et les ressources permettant leur satisfaction soient protégés dans leur qualité, leur quantité et disponibles en tout temps, pour les générations présentes et à venir (Di Giulio et Defila 2019).

Le cadre conceptuel est représenté par la Figure 1, traduite de l'article de Sahakian et Anantharaman 2020 sur les espaces verts en Asie.

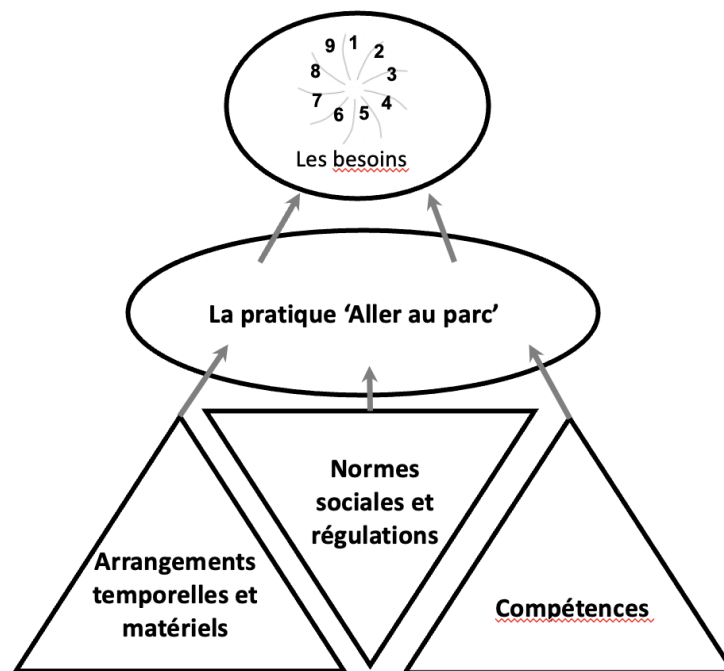


Figure 1 : Comment les pratiques sociales et leurs éléments permettent la satisfaction de besoins humains. (Source : traduite de l'anglais, Sahakian et Anantharaman, 2020.)

ENTRÉE SUR LE TERRAIN ET MÉTHODES

La recherche et l'étude sur le terrain se sont déroulées au cours des mois de mai à septembre 2022. Une vingtaine d'incursions sur le terrain allant de la moitié du printemps à la fin de l'été ont permis de couvrir la période de l'année durant laquelle la fréquentation du parc est à son comble. Les rencontres avec les acteurs.trices présent.e.s directement sur le lieu de leurs activités ont représenté des occasions importantes de faire de l'observation, qu'elle soit participante ou non. Le bureau de fondation a joué le rôle de facilitateur d'accès au groupe de recherche, permettant ainsi d'entrer en contact avec les différents clubs et associations actives dans le cadre du parc. Un premier contact a été établi par email auprès d'une dizaine d'associations, lesquelles ont été choisies parmi les septante partenaires du Parc pour leur représentativité des différents secteurs d'activités (sport, santé, écologie, loisirs, etc.). Sur cette dizaine contactée, cinq organisations ont donné suite à notre demande de rencontre. Parmi elles figuraient un club sportif, une association de maintien de la santé, une association de propriétaires de chien, des organisateurs de camp d'été, et enfin des représentants de la ferme permacole des Evaux.

Un premier contact avec les associations devait nous renseigner sur leurs activités et fonctionnements, leurs usages des infrastructures du parc, mais avant tout, de créer un lien de confiance avec les futurs participants de notre étude. Ces premiers entretiens (en personne ou en ligne) ont à chaque fois débouché sur la passation

d'entretiens plus formels et semi-directifs avec les personnes de contact. Partant de ces premiers contacts, le recrutement d'autres membres de la même association fut facilité. Par la suite, l'ensemble des partenaires a été contacté via email par la Fondation. Ceux-ci recevaient alors la demande de diffuser auprès de leurs membres une enquête en ligne qui fut réalisée entre la mi-août et la mi-septembre. Au total, 10 entretiens approfondis ont été effectués sur un échantillon représentatif de la population du parc. Quant à l'enquête en ligne, celle-ci a sondé 160 personnes, dont 103 questionnaires ont été complétés entièrement.

LE SONDAGE :

Le sondage a été généré grâce au programme Limesurvey. Afin d'en faciliter la diffusion, un lien vers le questionnaire en ligne apparaissait dans un appel à participation sur le site internet de la fondation. Près de 200 flyers ont également été distribués pour recruter des participants vivants sur la commune d'Onex, soit les habitants vivant le plus près du parc.

Le sondage a été construit en six groupes de questions. Le premier groupe ne contenait qu'une première question dont l'objectif était de distinguer les répondant.e.s membres de clubs et d'associations des non-membres et de les rediriger vers un second bloc de questions adapté à leur profil. Puis, à partir du troisième groupe de questions les répondants étaient tous menés aux mêmes questions jusqu'à la fin du sondage. Le second groupe de questions devait nous renseigner sur la fréquence des passages au parc, les moyens de locomotion choisis pour s'y rendre, quelles étaient les installations les plus usitées et quelles installations il manquait. En somme, les deux groupes de questions 2 interrogeaient l'arrangement matériel et temporel de la pratique de "l'usage parc". Le troisième groupe de questions portait sur les représentations que les usagers avaient du parc. Le quatrième groupe de questions proposait des affirmations pour lesquelles les répondants pouvaient donner leur avis en fonction d'une échelle de Likert (d'accord/pas d'accord). Ces affirmations devaient rendre compte du lien entre les trois arrangements de la théorie des pratiques sociales (matériel/temporel, représentation, normes) et les trois catégories de besoins protégés (matériel, développement individuel et appartenance à une communauté). Enfin, le dernier groupe de questions relevait les informations sociodémographiques des répondants.

Les données de la recherche qualitative et quantitative viendront alimenter notre analyse ci-dessous. En premier lieu, nous présentons le profil de la population ayant participé à l'étude.

Les données récoltées via le sondage étaient totalement anonymisées, aucune adresse email n'a été demandée non plus pour participer au sondage et les participant.e.s pouvaient interrompre le sondage à tout moment. Concernant les entretiens, ceux-ci ont été enregistrés que lorsque les répondant.e.s le permettaient. Ils et elles ont été informé.e.s que les données seraient anonymisées et qu'ils/elles pouvaient se retirer de l'étude à tout moment.

PROFILE DE LA POPULATION

GENRE ET ÂGE

L'enquête en ligne a permis de sonder près de 160 répondant.e.s, sur ce total, 57 questionnaires ont été soumis incomplets. Néanmoins, il rend tout de même compte de façon importante de la diversité des usages et des profils des usagers répondants. Ainsi, 66% des répondantes étaient des femmes, 25% étaient des hommes et les 7 % restants n'ont pas souhaité répondre à la question "quel est votre genre". Dans cet échantillon, le groupe d'âge le plus représenté appartenait à la tranche des 40-64 ans et s'élevait à hauteur de 58%. Puis, venaient en seconde position les 25-39 ans avec 25%. Enfin, les 56-79 ans représentaient 8 % de l'échantillon et les 18-24 ans n'en représentaient que 3% et 5% n'ont pas souhaité répondre.

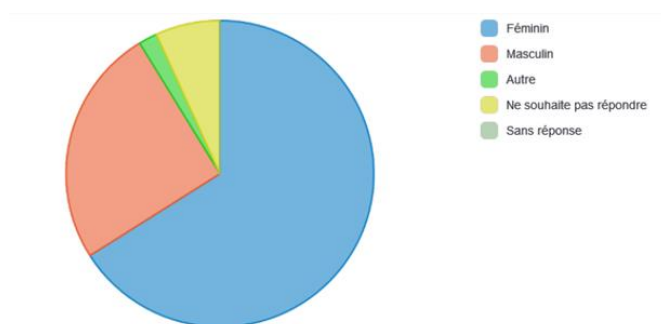


Figure 2 : Genre

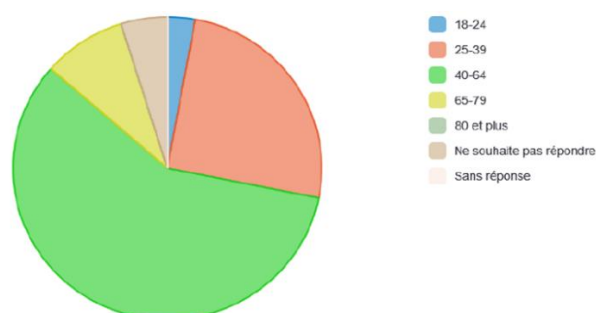


Figure 3 : Âge

SITUATION PROFESSIONNELLE

Les répondant.e.s qui étaient actif.ve.s au moment du sondage représentaient 70% de l'échantillon total, 10 % étaient des retraités, 3% étaient en formation, 3% étaient "au foyer", 2% bénéficiaient de l'assurance invalidité et 2% étaient en recherche d'emploi. Parmi les actifs, près de la moitié travaillait à temps plein (42%), les 58% restant se répartissaient en deux grands groupes aux taux d'activités allant de 90 à 80% et de 80 à 50%, seuls 4% travaillaient à un taux inférieur à 50%.

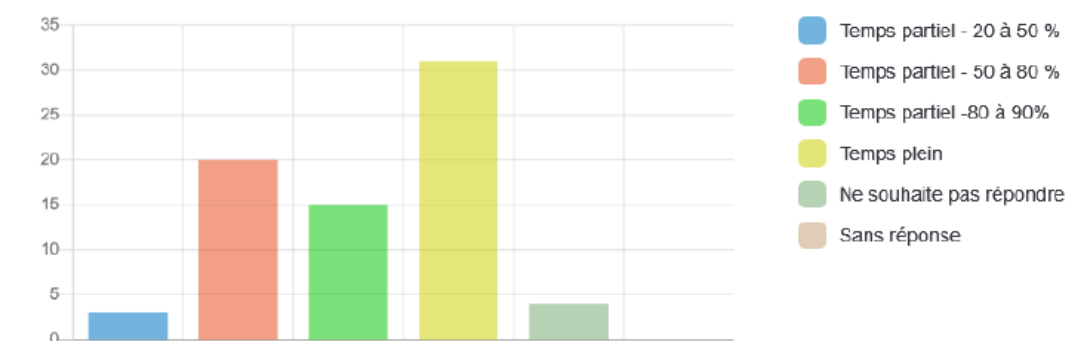


Figure 4 : Taux d'activité échantillon

FORMATION ET REVENUS

L'échantillon était constitué d'un groupe au profil socioprofessionnel renvoyant à une classe moyenne éduquée. En effet, seuls 1% ont cessé leur éducation au niveau de l'école obligatoire et 26% ont au minimum fait un apprentissage ou atteint un niveau de formation post-obligatoire. Les 73% restants l'ont terminé avec une maturité ou un diplôme de niveau académique. Ce niveau d'éducation se traduit ainsi par des revenus par foyer se concentrant principalement dans les tranches de ; 65'001 – 105'000 CHF et 105'001 – 171'000 CHF, les répondant.e.s étaient tout de même 8% à gagner plus et 12% à gagner moins que ces deux catégories de revenus centrales.

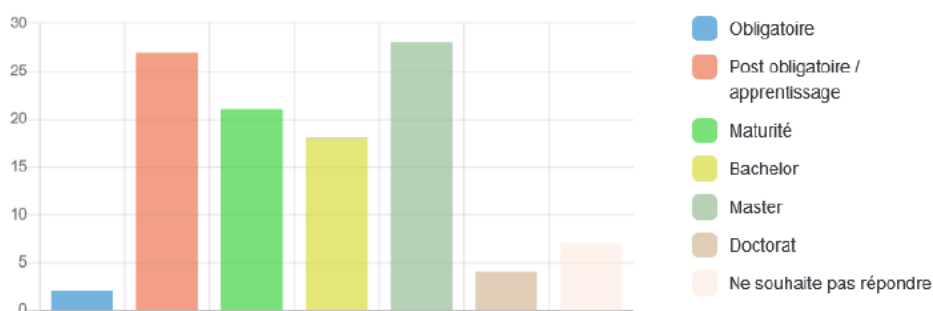


Figure 5 : Dernier niveau d'éducation atteint

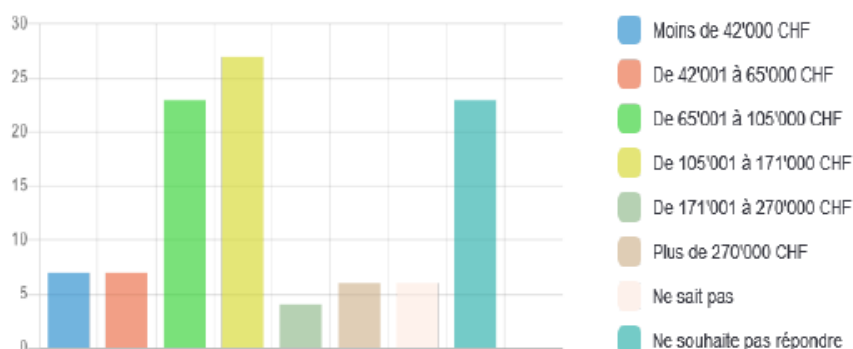


Figure 6 : Revenu par foyer

TYPES DE FOYER

Sans grande surprise, on s'aperçoit que 51% des utilisateur.trice.s du parc sont les familles, majoritairement représentées par un modèle familial avec deux parents et des enfants. Les couples sans enfant étaient 12%, les familles monoparentales 9% et les foyers multifamiliaux 7%. Enfin, 16% de l'échantillon représentait des foyers d'individus seuls (les 5% restants sont "autres" et indéfinis).

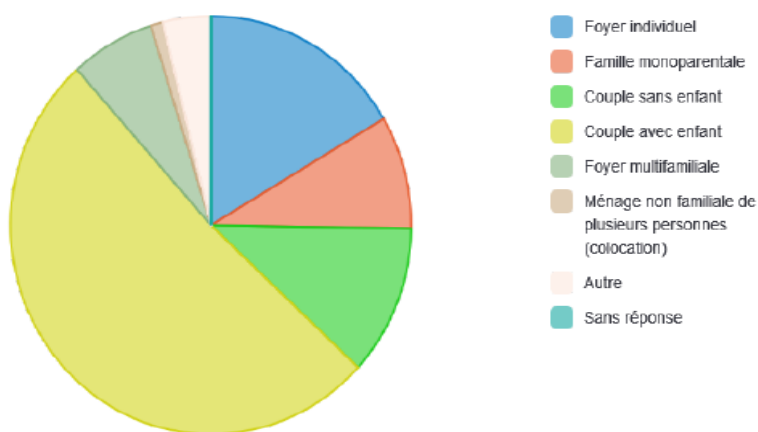


Figure 7 : Types de foyer

ORIGINES COMMUNALES ET LIEU DE TRAVAIL

Le tableau ci-dessous présente la distribution des participants en fonction de leur code postal d'habitation et de leur lieu de travail. On peut observer clairement que les usager.ère.s du parc participant à cette étude vivent et travaillent majoritairement dans les villes d'Onex, de Bernex, de Genève et de Vernier, et dans la commune de Confignon.

Commune/quartier par code postal	Lieu d'habitation (N.103)	Lieu de travail (N.103)
Onex (1213)	45	27
Confignon (1232)	19	7
Bernex (1233)	11	7
Genève (1200/1201/1202/1203/1204/1205/1207/1208/1209/1211)	9	34
Vernier (1219/1214)	5	2
Thônex (1226)	3	1
Grand-Lancy (1212)	3	1

Carouge (1227)	2	6
Meyrin (1217)	1	3
Laconnex (1287)	1	1
Plan-les-Ouates (1228)	1	1
Versoix (1290)	1	-
Chêne-Bougeries (1224)	1	-
Chancy (1284)	1	1
Colony (1223)	1	-
Satigny (1242)	-	2
Vésenaz (1222)	-	1
Avully (1237)	-	1
Lausanne (1001)	-	1
Saas-Fee (3906)	-	1
Inconnu/retraités		6

Figure 8 : Tableau des codes postaux : Habitation/ lieu de travail

ORIGINES NATIONALES

Enfin, 87% des répondant.e.s possédaient la nationalité suisse, tant dit que 13 % ne l'avaient pas, par ailleurs parmi les détenteur.trice.s du passeport rouge, 46 % étaient binationaux. Ajoutons encore que pour l'ensemble du groupe seul 2% de l'échantillon habitait en Suisse depuis moins de 5 ans et 3% depuis moins de 10 ans, alors que 13% y vivaient depuis plus de 10 ans et que 87% sont né.e.s en Suisse et y ont toujours vécu.e.s.

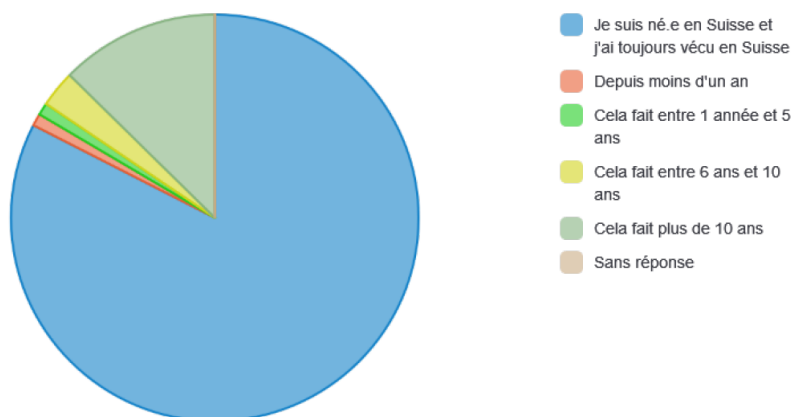


Figure 9 : Nombre d'années passées en Suisse

LES ENTRETIENS :

La grille de questions prévue pour les entretiens approfondis avait, à l'instar du sondage en ligne, l'objectif de mieux comprendre les pratiques d'usages des participant.e.s de l'étude. Elle devait les interroger sur la perception de leur bien-être ainsi que faire le lien entre leur "pratique du parc" et les besoins protégés. La construction de cette grille fut renseignée à la fois par le cadre théorique présenté plus haut, et par de nombreuses incursions sur le terrain afin de développer une compréhension approfondie du type d'acteurs et d'activités qui s'organisent dans ce lieu.

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

10 entretiens - Répondants : (Noms d'emprunt)	Genre	Âge	Origine	Activité pro/formation	Activité parc
Sara	F	24	Suisse/Algérienne	Doctorante	Bénévole camp pour enfant
Clara	F	41	Suisse/Espagnole	Gestion technique bâtiment	Association propriétaire d'un chien

Valérie	F	50	Suisse	Chômage/ reconversion professionnelle	Ferme Permacole des Evaux
Paulette	F	78	Suisse	Retraitée /	Membre association de maintien de la santé (ARCV)
Fernande	F	80	Suisse	Retraitée	Présidente association de maintien de la santé (ARCV)
Lucas	H	29	Suisse/suédois	Analyste financier	Joueur de l'équipe de Volley Chenois
Antoine	H	42	Suisse	Sans-emploi en reconversion	Ferme permacole des Evaux
Alexandre	H	44	Suisse	Banquier	Bénévole Camp
Marc	H	45	Suisse/camerounais	Secrétaire	Promeneur quotidien
Frédéric	H	84	Suisse	Retraité (Ingénieur)	Promeneur quotidien

LISTE DES BESOINS

Les entretiens se déroulaient en deux temps, d'abord une série de questions concernant les usages du parc étaient posées aux participant.e.s, puis, leur était présentée la liste de besoins "protégés". Il leur fallait la lire, ce qui était souvent fait sur le mode du commentaire en direct. Puis, une seconde série de questions les interrogeait plus directement sur le lien qu'ils et elles pouvaient faire entre les besoins présentés et les sources de satisfaction que pouvait représenter le parc pour eux.

LISTE DES BESOINS PROTÉGÉS, ANTONIETA DI GIULIO ET RICO DEFILA, 2020

Focus sur la dimension matérielle (Besoins protégés 1-3)	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description: Les êtres humains doivent avoir la possibilité de ...</i>
(1) Être pourvu des moyens essentiels de subsistance	<p>... se nourrir, en suffisance et de manière variée, avec des aliments qui ne nuisent pas à la santé.</p> <p>... réaliser leur propre conception du logement, dans un hébergement convenablement protégé et équipé, offrant une sphère privée ainsi qu'un espace satisfaisant.</p> <p>... prendre soin de leur corps de manière digne et de s'habiller convenablement.</p>
(2) Réaliser leur propre conception du quotidien	<p>... façonner leur quotidien selon leurs conceptions propres.</p> <p>... se procurer et utiliser des biens essentiels du quotidien selon leurs propres priorités parmi une offre variée et disposer de suffisamment de moyens pour cela.</p> <p>... se mouvoir librement dans l'espace public.</p>
(3) Vivre dans un environnement viable et digne	<p>... vivre dans un environnement (construit et naturel) esthétiquement plaisant et qui ne nuit pas à la santé.</p> <p>... établir un rapport sensible et émotionnel avec la nature.</p> <p>... avoir accès et pouvoir circuler dans des paysages naturels et culturels variés .</p>
Focus sur les personnes (Besoins protégés 4-6)	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description: Les êtres humains doivent avoir la possibilité de ...</i>
(4) Se développer en tant que personne	<p>... développer leur potentiel (connaissances, capacités, préférences, sentiments, etc.) et ainsi, leur identité individuelle.</p> <p>... relever les défis de leur choix.</p> <p>... se procurer librement des informations fiables afin de se former une opinion propre.</p>
(5) Déterminer ses propres jugements	<p>... décider librement quelles valeurs adopter ou refuser (spiritualité, religiosité, idéologie, etc.) et suivre sa propre inclination.</p> <p>... fixer leurs propres objectifs de vie et les poursuivre.</p> <p>... déterminer eux-mêmes leur mode de vie (relations intimes, planification familiale, lieu de résidence, etc.).</p>

(6) Exercer des activités qu'ils valorisent	<p>... exercer des activités qu'ils considèrent épanouissantes (au travail et dans les loisirs; rémunérées ou non rémunérées).</p> <p>... exercer des activités qui correspondent à leur personnalité, leur permettant d'exploiter leur potentiel (au travail et dans les loisirs; rémunérées ou non rémunérées).</p> <p>... répartir leur temps entre leurs différentes activités comme ils l'entendent, tout en ayant également du temps pour ne rien faire.</p>
Focus sur la communauté (Besoins protégés 7-9)	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description: Les êtres humains doivent avoir la possibilité de ...</i>
(7) Faire partie d'une communauté	<p>... entretenir des relations sociales avec d'autres personnes (dans le privé, au travail, durant la formation, etc.).</p> <p>... participer à des activités culturelles, à des célébrations et s'engager dans des associations.</p> <p>... avoir accès à l'héritage culturel et historique de leur communauté.</p>
(8) Participer aux décisions prises sur l'évolution de la société	<p>... participer aux décisions prises concernant les affaires de la société dans laquelle ils vivent.</p> <p>... s'engager activement pour des préoccupations et des problèmes (locaux, nationaux, internationaux) qui leur tiennent à cœur.</p> <p>... exprimer, seul ou avec d'autres, leur opinion.</p>
(9) Être protégé par la société	<p>... être protégé contre la violence publique et privée, contre des atteintes à l'intégrité corporelle et psychologique, ainsi que contre des dangers naturels.</p> <p>... poursuivre leurs buts sans être discriminé et selon l'égalité des chances, vivre dans la sécurité juridique ainsi qu'être traité de façon non-arbitrairement et avec respect.</p> <p>... être soutenu en cas d'une diminution physique ou psychologique, ainsi que dans une situation de chômage, de pauvreté ou d'autres formes de besoin.</p>



Figure 10 : photo : Auxane Pidoux

PRATIQUES

Ce chapitre a pour objectif de répondre à la première question de notre recherche, soit; comment les individus "pratiquent-ils/elles" le parc au quotidien en relation avec les arrangements matériels, les dispositions et les normes sociales? Il n'est toutefois pas question ici de faire une description exhaustive de toutes les activités constituant les pratiques, mais d'en avoir un usage heuristique. À savoir, comment la satisfaction de besoins individuels en matière d'espaces verts publics reflète-t-elle la diversité des pratiques ?

ACTIVITÉS

Ci-dessous, nous présentons les activités que les enquêté.e.s ont sélectionné lors du sondage en ligne. Dans ce dernier, une liste d'option à choix multiples (plus "autres") leur avait été soumise. Les 16 propositions d'activités ont été rangées ci-dessous dans l'ordre d'apparition de la plus fréquente à la moins fréquente :

- *La promenade* (70 % des répondant.e.s ont cette activité en commun),
- *Profiter de la nature* (61%),
- *Faire du sport* (34%),
- *Pique-niquer/ faire des grillades* (31%),
- *Etre avec d'autres personnes* (29%),
- *Ne rien faire de particulier* (23%),
- *Promener son chien* (21%),
- *Avoir une activité physique douce* (19%),
- *Manger au restaurant* (15%),
- *Pour organiser des célébrations* (13%),
- *Pour être seul.e* (10%),
- *Méditer* (10%),
- *Lire* (8%)
- *Jouer/écouter de la musique* (4%)
- *Prendre la pause de midi* (4%)
- *Avoir une activité artistique* (1%)
- *Autres¹*

ARRANGEMENTS MATÉRIEL ET TEMPOREL

Dès lors que l'on s'attèle à l'étude des activités qui ont lieu dans un parc tel que celui des Evaux, des catégories normatives apparaissent rapidement dans le discours des acteurs du fait de son envergure et de sa composition. Qualifiées par "sportives", "loisirs" ou "nature" et parfois à cheval entre plusieurs, celles-ci sont fortement dépendantes des infrastructures (complexes sportifs, chemins kilométrés, vestiaires, parking, restaurant, etc.), des aménagements (grils, poubelles de tri, mobilier, jeux d'enfants) et des aménités présentes dans le parc (espaces de prairies et de forêts, étang, jardin, etc.). Pour autant, des pratiques sportives différentes n'auront pas nécessairement recours à un usage égal des infrastructures disponibles. Si l'on prend par exemple le Beach-Volley exercé par l'association genevoise de Volley et la gym organisée par l'Association pour la Rééducation cardio-vasculaire (ARCV), nous avons affaire à une "consommation" très différenciée de l'arrangement matériel. Ce que nous apprennent les entretiens de Lucas et Paulette :

"Déjà les terrains de beach-volley, ils sont bien. Par rapport aux autres terrains, il y a des barrières autour qui empêchent les ballons de partir donc le ballon va pas trop loin, il y a quand même 4 terrains dédiés, il y a des poteaux qui sont corrects, pour les filets. Souvent c'est un problème dans les terrains de beach-volley qui sont un peu laissés à l'abandon, les poteaux c'est impossible de régler la hauteur du filet... Le

¹ Grâce à l'option "autres", les répondant.e.s ont également pu ajouter une catégorie importante et oubliée qui représentait pourtant 8% des réponses : *emmener mon enfant au parc de jeux/à l'acrobranche.*

sable est quand même mis à niveau de manière assez régulière, on a les râtaux. Ils ne sont pas disponibles à tout le monde, mais notre club a les râtaux. On a un espace de stockage en fait."
(Lucas, 28 ans, analyste financier)

"-De quelles infrastructures faites-vous usage?

-C'est justement le grand espace où on fait la gym.

-Et est-ce que vous utilisez des infrastructures comme les vestiaires ou les toilettes ?

-Non, je ne sais même pas où ils sont. Bon en général, vu que je viens en voiture, en général je m'équipe déjà pour la gym."

(Paulette, 74 ans, membre ARCV)

D'un côté, des terrains clôturés et du matériel spécifique sont indispensables pour l'accueil des joueurs, et de l'autre, un simple espace de gazon réservé suffit pour permettre au groupe de pratiquer son activité.

De la même façon, si l'on considère que manger au parc entre dans la catégorie "loisirs", l'accès à des grils, à du mobilier et à un point de collecte des déchets rendra possible cette pratique, laquelle peut également se réaliser sous d'autres modalités par la présence du restaurant. Enfin, pour illustrer encore de quelle manière une activité "nature" s'exerce au parc, on peut mentionner la promenade sur les chemins ou en forêt, mais également la permaculture qui, elle, demande beaucoup de matériel et une infrastructure importante.

Par ailleurs, la "mobilité" permettant d'arriver au parc est une activité transversale à toutes les pratiques, et bien que les moyens de locomotions puissent varier d'un individu à l'autre, l'accès au parc devient dès lors un élément essentiel à l'accomplissement de toute pratique dans ce lieu.

TEMPORALITÉ

Une pratique, nous l'avons vu, se définit par un entrecroisement d'activités, mais aussi par des routines de passages et des spécificités saisonnières. Comme nous le verrons ici et plus loin, les activités s'adaptent non seulement aux besoins auxquels elles répondent, mais également aux saisons et aux possibilités qu'elles offrent tout comme aux limites qu'impose le climat. Néanmoins, certaines activités nécessitent un passage journalier au parc tout au long de l'année et entrent de fait dans le quotidien des pratiquant.e.s comme c'est le cas pour les membres du jardin permacole : *"J'y vais tout le temps, en toute saison. Y a pas de jour où j'y suis pas."* (Valérie, 50 ans, en reconversion) ou pour la promenade quotidienne d'un animal qui doit se faire, peu importe la météo, comme dans le cas de Clara:

"J'y vais plutôt la semaine, en temps normal, une fois par jour, plutôt le matin. Je fais la promenade avant le travail et j'y vais en général seule, et le weekend en général je rejoins une amie qui a aussi une chienne et on fait les promenades le weekend, pas forcément aux Evaux, mais c'est qu'on se rejoint là et ensuite on part du parc sur les mouilles, la forêt tout ça."

(Clara, 41 ans, propriétaire de chien, gestionnaire technique bâtiment)

D'autres, au contraire, choisiront des moments très différents afin d'éviter certains climats ou périodes d'affluences : *"Oui, je vais que l'après-midi, ni le matin, ni le soir. Plutôt le weekend et surtout le dimanche après-midi, au printemps et en automne. Pas tellement en été et en hiver. En hiver il fait trop froid et en été il y a trop de monde et moi j'aime plutôt la tranquillité."* (Marc, 45 ans, secrétaire). Enfin, cela s'entend, les activités

associatives et de club elles aussi conditionnent les passages au parc, c'est le cas notamment de Paulette et de Lucas qui viennent au parc quasiment exclusivement pour leur activité physique collective durant l'été:

"Bon on va dire deux fois par mois. Bon à part quand je pratique la gym à partir d'environ le 24 juin et jusqu'à fin août, là je viens deux fois par semaine. Et à la gym, j'y suis toujours allé régulièrement."

(Paulette, 74 ans, retraitée, membre ARCV).

"On n'a pas forcément des créneaux horaires spécifiques, on y va tout le temps. Je dirais qu'à l'entre-saison de volley, c'est-à-dire à partir du mois de mai-juin jusqu'à août, j'y vais à peu près deux fois par semaine pour jouer au beach-volley là-bas."

(Lucas, 28 ans, analyste financier)

S'il existe une grande diversité d'habitude et de routine de passage, les enquêté.e.s du sondage et des entretiens confondus semblaient toutes et tous cantonner leurs visites de la matinée à la soirée en évitant la nuit. Cette observation sera analysée plus précisément dans le contexte des normes et des représentations liées au sentiment de sécurité.

NORMES ET RÉGULATIONS

Si chaque pratique à ses propres règles de fonctionnement interne, toutes les activités qui ont lieu dans le parc sont également soumises au règlement général d'usage émis par la fondation. En effet, c'est celui-ci qui circonscrit les espaces et les périodes dédiés à certaines pratiques, comme les repas et les promenades pour chien. Lorsque dans le sondage on demandait aux enquêtés ce qu'ils/elles pensaient de l'affirmation "J'ai connaissance de certaines règles qui régissent le parc (par exemple concernant les activités interdites ou autorisées dans le parc)" ils et elles étaient près de 80 % à répondre par l'affirmative et seulement 12 % disaient ne pas les connaître.

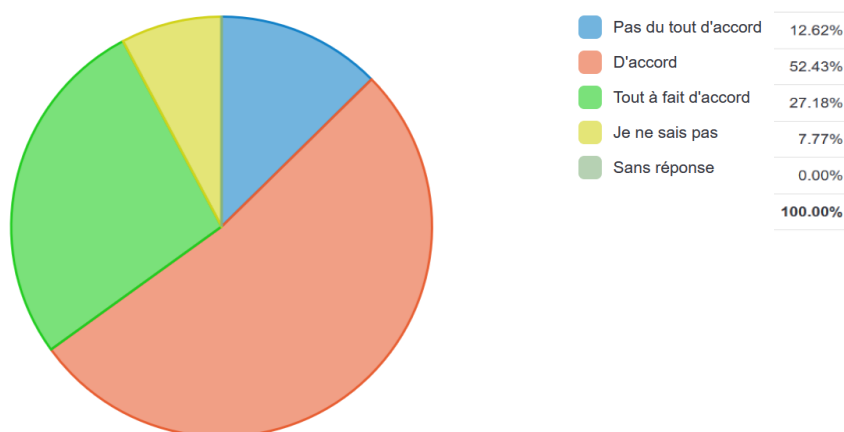


Figure 11 : Connaissance du règlement

Cependant, les participant.e.s révélaiement moins d'assurance dans la plupart des entretiens concernant le contenu du dit règlement. À la question : "Pouvez-vous décrire les règles spécifiques de ce parc" les répondants indiquaient les restrictions concernant l'usage des grillades, de la diffusion de musique, ou le ramassage des déchets, la location des terrains, mais se référaient plus volontiers à l'expression de "savoir vivre général".

"Il y a une zone barbecue, on ne peut pas faire de barbecue partout. On n'est pas censé avoir de la musique, je crois, pas trop forte, je crois que t'es même pas censé sur la zone barbecue. Après c'est plutôt du respect du parc de manière générale, des infrastructures comme partout quoi, des actes un peu de bon sens. Pas laisser de déchets, etc. Moi je mettrai en avant qu'il y a une zone dédiée au barbecue et c'est pas le cas de partout."

(Lucas, 28 ans, analyste financier, joueur de Volley)

Cette connaissance peu rigoureuse du règlement, voire complètement absente : " *Les règles ? Du parc ? J'ai jamais lu le règlement...*" (Frédéric, 84 ans, promeneur quotidien), atteste de l'intériorisation de normes de comportement attendue des autres par les utilisateurs et utilisatrices : *"je pense que du moment qu'on respecte l'environnement et les autres utilisateurs, on peut tout faire."*(Alexandre, 44 ans, banquier, bénévole camp).

COMPÉTENCES ET DISPOSITIONS

Les compétences doivent être comprises comme l'ensemble des savoirs et des savoir-faire nécessaires aux individus pour naviguer dans une pratique. On peut donc considérer que savoir comment se rendre au parc et se repérer à l'intérieur de ses différents espaces et infrastructures fait partie des compétences primordiales pour toutes activités que l'on choisirait de pratiquer aux Evaux. Les dispositions, elles, comprennent, les émotions, les croyances, les motivations et les représentations qu'ont les individus sur leur propre pratique. Plus les croyances et les représentations que les individus auront à propos de leur pratique seront positives (et de fait des trois arrangements qui la constituent), plus leurs dispositions renforceront leur motivation à progresser dans cette pratique. Comprenons encore que les motivations des individus pour faire ce déplacement au parc trouvent leurs sources dans le fait que cet espace en particulier (et peut-être plus qu'un autre encore) leur permet de satisfaire des besoins spécifiques et souvent fondamentaux.

Le parc étant le cadre matériel et le règlement le cadre normatif dans lequel se déroulent les activités des usager.ère.s, il fallait explorer les dispositions des répondant.e.s face à ces cadres. Ainsi, si nous revenons maintenant à la section précédente traitant du règlement et de la confusion qui régnait autour de celui-ci, nous pouvons proposer l'analyse suivante. Cette incertitude, ou forme d'insouciance concernant ce qui est autorisé ou non dans le parc illustre le sentiment non négligeable de liberté que partageaient les participant.e.s. Pour saisir cet enjeu, deux questions étaient précisément posées. La première concernait leur capacité de se déplacer librement et de pouvoir user de tous les espaces du parc. À de rares exceptions, les personnes interviewées disaient toujours pouvoir se déplacer où bon leur semblait aller, les limitations provenaient alors de leur usage spécifique de certaines zones ou infrastructures et d'un désintérêt pour d'autres : *"Alors c'est vrai que à part les chemins... Au Evaux, à part les chemins et les tunnels qui ont été mis pour nous, honnêtement, j'utilise rien."* (Valérie, 50 ans, bénévole jardin permacole), mais aussi de facteurs tels que la perte de mobilité comme l'illustre cet extrait d'entretien avec Fernande, une membre de l'association ARCV de 80 ans:

"-Parce que au fond du parc, il y a un pont suspendu, au fond du parc qui rejoint le Rhône. C'est une promenade que je faisais il y a très longtemps."

-Et vous y allez plus?

-Non. Non. Plus du tout, parce qu'après, il y a une forte remontée."

La seconde question portait sur la liberté d'expression. À cette question les participant.e.s répondèrent unanimement que oui, ils et elles se sentaient tout à fait libres d'aborder n'importe quel sujet dans l'enceinte du parc. Bien que cette réponse puisse paraître triviale, il peut néanmoins être utile de rappeler que huit personnes

interviewées sur dix faisaient partie d'associations partenaires de la fondation. Les contacts entre organisateurs d'activités et la direction étaient le plus souvent qualifiés de constructifs et d'agréables. En dépit des désaccords qui pouvaient parfois se trouver au centre des échanges, il prévalait dans l'ensemble des entretiens que l'administration du parc était un interlocuteur ouvert à la discussion et à la recherche d'un terrain d'entente mutuelle :

" Je peux exprimer mon opinion et parfois et parfois, c'est vrai qu'on peu réussir à obtenir quelque chose. Nous on a dû se battre pour beaucoup de chose depuis le début de notre présence et le débat il existe quand même. Et souvent on arrive à trouver un accord, donc ça c'est intéressant."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

Pour l'une des participantes, c'était la présence même d'un organisme gouvernant dans l'enceinte du parc qui lui apportait ce sentiment de liberté :

"Après si je pense, à la présence d'une entité humaine qui est présente derrière le parc et qui se veut, je pense, accessible, c'est peut-être ce qui fait que les utilisateurs du parc se sentent légitimes à s'exprimer."

(Sara, 24 ans, bénévole camp).

Par ailleurs, la cohabitation entre les partenaires et les usager.ère.s était considérée comme harmonieuse et les rapports courtois lorsqu'ils existaient²:

"J'ai pas de... j'ai pas beaucoup de cohabitation, ou de.. ou en tous cas de problèmes. C'est-à-dire que c'est tellement vaste que... chacun hum... moi je trouve qu'il y a beaucoup de respect, je trouve entre les différents utilisateurs, on a pu effectivement collaborer une fois ou deux avec la dame de la ferme permacole, qui est venue vendre ses légumes le soir à nos camps. Beach-volley, ça se passe bien souvent on arrive à trouver des solutions pour cohabiter, alors euh. De toute façon, maintenant les gens savent qu'ils doivent réserver les terrains donc il y a aussi moins de problèmes. Puis, les autres camps, ça se passe généralement bien. Typiquement, là lundi, j'ai vu un gars lundi qui organise un autre camp, pis on s'est vu à 9 heures moins dix et il m'a dit, si y a des enfants qui se trompent d'endroits, on sait qu'on est là, on se les renvoie. Donc, non la cohabitation entre les différents acteurs elle me paraît bien."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

Comment cette expérience de liberté pourrait-elle avoir lieu sans un fort sentiment de sécurité ? La thématique de la sécurité a elle aussi été traitée à la fois dans les entretiens et le sondage. Il s'agissait d'explorer le sentiment de sécurité dans l'ensemble du parc ainsi qu'aux différentes heures de la journée. L'analyse des données provenant de ces deux formats d'enquête rend compte de réponses légèrement plus mesurées du côté des répondant.e.s en ligne que lors des entretiens.

Durant les entretiens, lorsque l'on posait aux répondant.e.s la question : "Vous sentez-vous en sécurité dans l'ensemble du parc et à toutes les heures du jour et de la nuit ?" la réponse spontanée était systématiquement positive.

"Moi je me sens pas pas en sécurité dans le parc. Même si c'est tôt le matin, à la limite je vais croiser une biche." (Valérie, 50 ans, bénévole jardin permacole)

"Oui!" (Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

² Les rares cas de conflits seront traités plus loin.

Il fallait en effet quelques instants de réflexion aux enquêtés avant que des considérations autour des risques liés à la nuit, l'obscurité en forêt, ou à l'identification de genre émergent, comme en témoigne Fernande, Antoine et Clara dans son entretien :

"Ah moi, en sécurité, oui tout à fait! Ah mais la nuit, je m'y risquerais pas. Comme c'est ouvert. Je ne sais pas du tout, si on trouve dans les coins des dormeurs et leur lit de fortune."

(Fernande, 80 ans, membre de ARCV)

"Oui. Oui. Bon je suis pas trop là la nuit. Mais ça m'est arrivé d'être là à l'aube. Mais personnellement, je me suis jamais senti en danger. Pas du tout."

(Antoine, 45 ans, bénévole jardin permacole)

"Alors oui, des endroits où je me rends pas dans le parc c'est plutôt la nuit. Parce que y a certains côtés qui n'ont pas de lumière, ce qui est normal puisqu'il faut préserver le côté sauvage. Mais c'est vrai que quand mon chien était en meilleure forme, c'est vrai que je le sortais une heure et demie tous les soirs minimum. Après le boulot en hiver quand j'allais aux Evaux, je sortais il faisait encore un peu jour, donc c'est pas que je me sens en sécurité, enfin, il va rien m'arriver, mais c'est vrai que c'est au milieu de la forêt qu'il fait nuit noire. Euh on est un peu dans les petits chemins comme ça, c'est pas l'endroit où j'adorais me promener toute seule. Sinon, je restais que dans la partie haute des Evaux et je faisais que la petite boucle, et je revenais après par la zone parking. Mais après, niveau dangerosité, à part des sangliers ou des animaux sauvages, je me sentais pas en insécurité de tomber sur un malade ou un psychopathe. Enfin, je crois pas."

(Clara, 41 ans, promeneuse quotidienne)

Du côté des sondés en ligne, la réponse était d'emblée plus tranchée comme l'illustrent les deux graphiques ci-dessous, le sentiment de sécurité est majoritaire mais se cantonne aux heures de journées:

"Je me sens en sécurité dans tous les espaces du parc."

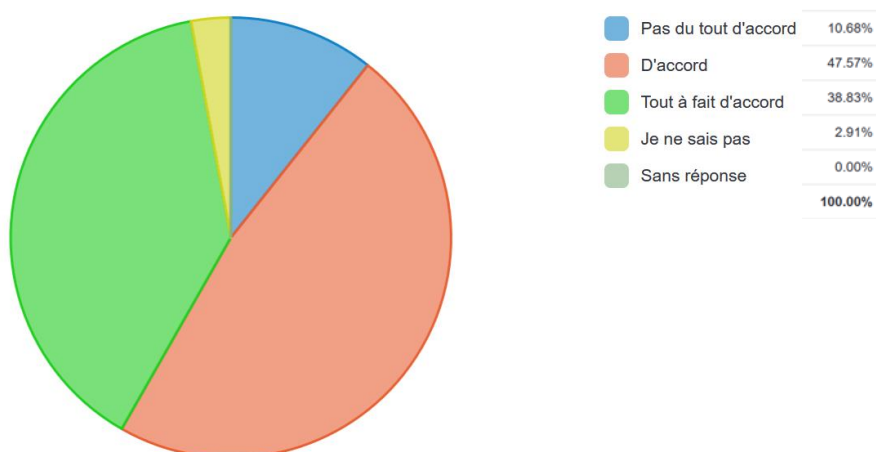


Figure 12 : Sécurité dans tous les espaces du parc

"je me sens en sécurité dans le parc à toute heure du jour et de la nuit"

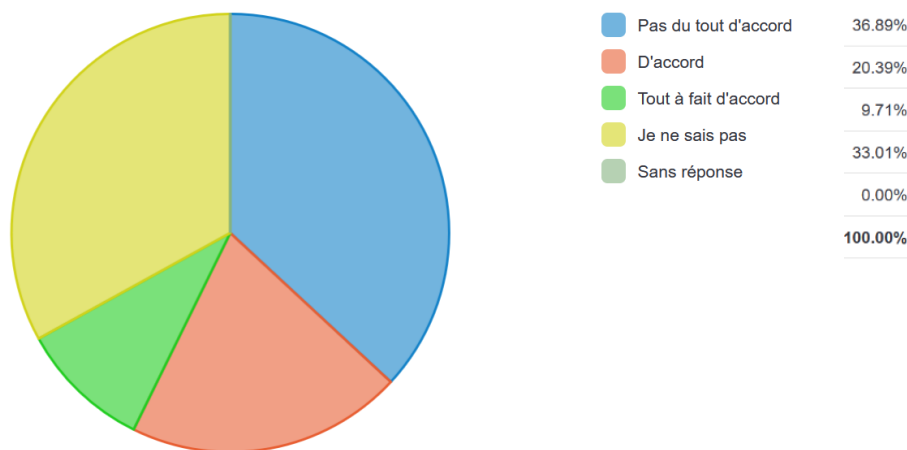


Figure 13 : Sécurité à toutes les heures

En plus du sentiment de liberté et de sécurité dont les participant.e.s témoignaient, les représentations qu'ils/elles avaient de cet espace vert étaient souvent très positives et reposaient sur les critères de tailles et de la diversité des activités proposées :

"De nouveau, c'est que c'est très très grand. Que y a toujours des endroits où on peut aller se balader. Et il y aura toujours des endroits où on pourra un peu s'isoler. Ce qui est aussi vraiment très agréable. On va pouvoir faire plusieurs activités dans la nature. Je dirai donc que c'est la variété de l'infrastructure et la taille. C'est sa beauté et le côté très nature."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

"Il est beaucoup plus grand, il a plus d'infrastructures et permet de faire du vélo, permet de faire des balades, de faire de l'accrobranche, de faire des piqueniques. Enfin, il est tellement grand qu'il nous permet de faire ce qu'on veut. "

(Clara, 41 ans, gestion technique bâtiment)

d'esthétique et d'état sauvage :

"Ah oui, on ne peut pas faire mieux, c'est luxueux. Les chemins sont extraordinaires. Mais je traverse les pelouses en tous sens ! " (Frédéric, 84 ans, retraité)

"J'aime bien que le parc soit grand et qu'il soit divisé en clairière et qu'il soit divisé en section par des arbres. Ça donne un peu cette impression qu'on est vraiment dans la nature. Donc j'aime bien que le parc soit aménagé en plusieurs espaces qui regroupent différentes activités. Et l'espace se prête à l'accommodation de différents groupes. Et j'aime bien qu'il y ait beaucoup d'arbres, j'aime beaucoup les arbres."

(Sara, 24 ans, bénévole camp)

Enfin, concernant les motivations à se rendre au parc pour exercer une pratique, il en existera autant que de pratiquant.e.s.

BIEN-ÊTRE

Ce deuxième chapitre rend compte des résultats permettant de répondre à la seconde question de notre étude : pour quels besoins et pour qui le parc des Evaux sert-il de ressources et de moyens de satisfaction ? Nous partirons donc d'une analyse des besoins et verrons comment le parc sert de ressources aux pratiques qui, elles-mêmes, sont les moyens par lesquels les individus peuvent satisfaire leurs besoins. Dans l'analyse qui suivra, les trois arrangements de la théorie des pratiques sociales seront mis en rapport avec les trois catégories qui divisent la liste des besoins protégés. Dans un premier temps, nous traiterons par paire la dimension matérielle (et temporelle) des besoins et des pratiques, puis des besoins de développement individuel et des représentations, et enfin des besoins d'appartenance communautaire et de l'arrangement normatif. Nous verrons que sur les neuf besoins présentés aux interviewés, certains d'entre eux avaient une résonance très importante chez elles et eux, alors que pour d'autres il leur semblait difficile de dire en quoi leurs activités au parc pouvaient y être connectées. Dans certains cas, des manques associés à l'un des trois arrangements ou l'émergence de conflit peuvent nous renseigner sur des besoins moins bien satisfaits que d'autres. En conséquence, des catégories de personnes pour lesquelles des besoins spécifiques trouvaient moins de ressources dans le parc ont également pu être identifiées.

BESOINS MATÉRIELS

Focus sur la dimension matérielle (Besoins protégés 1-3)	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description: Les êtres humains doivent avoir la possibilité de ...</i>
Besoin (1) Être pourvu des moyens essentiels de subsistance	... se nourrir, en suffisance et de manière variée, avec des aliments qui ne nuisent pas à la santé. ... réaliser leur propre conception du logement, dans un hébergement convenablement protégé et équipé, offrant une sphère privée ainsi qu'un espace satisfaisant. ... prendre soin de leur corps de manière digne et de s'habiller convenablement.
Besoin (2) Réaliser leur propre conception du quotidien	... façonner leur quotidien selon leurs conceptions propres. ... se procurer et utiliser des biens essentiels du quotidien selon leurs propres priorités parmi une offre variée et disposer de suffisamment de moyens pour cela. ... se mouvoir librement dans l'espace public.
Besoin (3) Vivre dans un environnement viable et digne	... vivre dans un environnement (construit et naturel) esthétiquement plaisant et qui ne nuit pas à la santé. ... établir un rapport sensible et émotionnel avec la nature. ... avoir accès et pouvoir circuler dans des paysages naturels et culturels variés

BESOIN (1) ÊTRE POURVU DES MOYENS ESSENTIELS DE SUBSISTANCE

De prime abord on ne vient pas chercher à satisfaire ses besoins essentiels de subsistance dans les parcs, surtout lorsqu'il s'agit de se nourrir et de se loger comme le dit Lucas d'emblée à propos des besoins qu'il voit satisfaits dans le parc : " *Oui, bon les moyens de subsistance essentielle je dirais pas que ça en fait partie.*" Et si pour la plupart des répondant.e.s la question trouvait instinctivement une réponse négative, il était tout de même possible de nuancer ce propos lorsque l'on analyse les différents discours. Pour Valérie, l'une des bénévoles du jardin permacole, la production maraîchère étant au centre de son activité au parc, c'est une évidence pour elle qu'on peut se nourrir grâce à ce dernier : " *Bah se nourrir, grâce à nous, ça oui.*" Pour Sara, la monitrice de camp de notre échantillon, le petit chalet et les autres bâtiments qui accueillent des événements, et en particulier les enfants durant l'été, jouaient un rôle important dans le bon déroulement des différentes activités qui y sont menées:

"J'aime vraiment beaucoup le petit chalet près du terrain de pétanque. C'est là qu'on est avec le camp. Je trouve vraiment génial ce petit chalet avec espace couvert où on sait qu'en dehors de nous il est aussi loué pour des fêtes les soirs et les weekends. Et puis, c'est cool il y a des toilettes chimiques tout prêt, la cuisine. Et je trouve vraiment mignon et chouette. Et pour le camp, c'est vraiment un espace chouette et approprié autant que pour des fêtes d'anniversaire et notamment, tous les vendredis soir on organise des grillades pour tout le staff du camp. [...] Et on peut pas avoir plus d'un groupe dans la chalet en même temps, c'est trop petit. Mais avec cet espace couvert, justement, avec la météo qu'on a eu l'année dernière qui était pas du tout comme maintenant, on a beaucoup utilisé cet espace couvert pour faire des activités alternatives. Parce que normalement on fait pas mal d'activités ou de jeux qu'on fait d'habitude qu'on a pas pu faire avec la pluie. Et puis, c'est là aussi qu'on mange, c'est un peu le réfectoire. Alors ça a le désavantage que quand il fait 13 degrés comme l'année dernière, bah il fait froid. Ouais c'était affreux, on était en parka. Mais quand il fait très chaud, on est aussi contente d'être à l'ombre et d'avoir de l'air qui circule. Et du coup, comme je disais, s'il pleut on est pas obligé d'annuler. Et pareil, si y a un anniversaire ou une fête, tu peux faire sous le couvert et t'es pas obligé d'annuler."

(Sara, 24 ans, bénévole camp)

En revanche, dès lors que l'on adressait la question de prendre soin de son corps, un certain consensus apparaissait entre les enquêté.e.s. comme en témoigne Frédéric :

" « Prendre soin de leur corps de manière digne et de s'habiller convenablement. » Prendre soin de son corps, oui, dans le sens que bouger c'est déjà prendre soin, à mon avis c'est essentiel pour moi, certainement."

(Frédéric, 84 ans, promeneur quotidien)

et Clara pour qui prendre soin de son corps est l'un des premiers besoins satisfaits grâce au parc:

"Typiquement tout ce qui est prendre soin de soi. C'est un endroit où sans dépenser d'argent on peut clairement aller courir, se dépenser, on peut marcher, on peut se balader, donc pour moi, oui, ce parc est très important. Parce qu'on est en ville et au bout d'un moment la ville c'est très pénible, c'est surchargé, le roulement des voitures, le bruit tout ça. C'est vrai qu'ici on est très rapidement près de la maison, pour aller se faire du bien et prendre soin de son corps. Que tout le monde ne peut pas se permettre en se payant le fitness ou en s'achetant un vélo !"

(Clara, 41 ans, gestion technique bâtiment)

Enfin, au-delà de choisir le parc comme lieu de loisir pour prendre soin de son corps, celui-ci peut revêtir une importance toute particulière pour certains usagers.ères.s. Pour Fernande qui est membre de l'Association pour la Rééducation Cardiovasculaire, le parc est un lieu qui permet le maintien d'une activité physique de première importance pour ses membres. En effet, lorsque les écoles primaires ferment pendant les mois d'été, l'association "se réfugie" au parc des Evaux. L'étendue d'herbe près de la tyrolienne de l'accrobranche est alors

réservée deux heures par semaine afin d'accueillir une quinzaine de membres, deux physiothérapeutes animant les activités physiques et un médecin-surveillant prêt à agir en cas d'urgence.

"Non, on pourrait pas faire ailleurs notre activités, à part à l'école, mais en été après l'entraînement, on finit par un tour de jogging ou de marche. Et ça, on pourrait pas le faire ailleurs. On pourrait pas continuer notre activité sans le parc."

(Fernande, 80 ans, membre ARCV.)

BESOIN (2) RÉALISER LEUR PROPRE CONCEPTION DU QUOTIDIEN

Comme cela a déjà été mentionné plus haut, qu'il s'agisse de périodes courtes ou d'un étalement sur toute l'année, pour certains utilisateur.trice.s le parc fait partis de leur quotidien puisque c'est dans son enceinte qu'ils/elles y pratiquent leurs activités de façon routinière. C'est ce qu'affirmait avec grand enthousiasme le doyen de notre échantillon :

"Je suis dans le parc, certainement tous les deux jours, pour une heure, deux heures, certainement. Tous les jours, tous les jours, ou chaque deuxième jour je suis dans le parc, ou derrière."

(Frédéric, 84 ans, promeneur quotidien)

Pour autant que l'activité que l'on recherche soit praticable dans le parc, c'est-à-dire qu'on y trouve l'arrangement matériel nécessaire et qu'aucune interdiction n'aille à son encontre, il est possible de se procurer et d'utiliser des biens essentiels grâce à une offre variée avec une certaine aisance comme le mentionne Lucas :

"C'est un lieu de rencontres et de communion avec les amis, etc., que ce soit les barbecues ou n'importe quel sport pratiqué, ça c'est sûr que ça en fait partie. Et puis t'es assez libre dans l'utilisation que tu peux en faire, t'as plein de possibilités, plein de sports possibles, tu peux y aller pour lire un livre, pour retrouver tes amis, pour boire un coup, pour manger ensemble, te balader avec ta copine/ton copain ou famille, peu importe... T'es assez libre de l'utilisation que tu veux en faire, elle est donnée qu'à toi."
(Lucas, 28 ans, analyste financier)

De la même façon, les enquêté.e.s affirmaient que pour elles/eux, le parc contribuait à la possibilité de se mouvoir librement dans l'espace public. Lucas, encore, le résume bien en faisant le lien avec le besoin de vivre dans un environnement esthétiquement plaisant, soit le besoin qui faisait sans surprise l'unanimité comme premier besoin satisfait par le parc. Notons au passage que le sentiment de sécurité refait son apparition dans cet extrait :

"[Au] quotidien je dirais que ça permet de se mouvoir librement dans l'espace public, il y a ce côté d'un peu se balader dans un environnement qui est safe (sûr) quand même. C'est quand même esthétiquement plaisant, comme je disais c'est pas forcément des jardins fleuris de manière magnifique, on va dire très structurée, mais ce "laissé un peu à la nature" c'est quand même bien. Donc il y a ce côté paysage naturel, qui est quand même rare en ville. Ça c'est important."

(Lucas, 28 ans, analyste financier)

BESOIN (3) VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT VIABLE ET DIGNE



Figure 14 : Aménités et ruches (photo : Auxane Pidoux)

Il n'est pas de besoin qui puisse mieux être associé à un espace vert tel que le parc des Evaux.

"Bien sûr, alors pour moi, ce serait typiquement le point 3, vivre dans un environnement esthétiquement plaisant et qui ne nuit pas à la santé. Établir un rapport émotionnel et sensible avec la nature. Ça c'est clair et net. Et pouvoir circuler dans un paysage naturel et culturel, ça c'est sûr, on peut faire tout ça ici."
(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

Celui-ci étant d'ailleurs loué pour ses nombreuses aménités naturelles et son aspect souvent qualifié de sauvage en comparaison d'autres parcs. Pour certain.e.s cette distinction démarquera d'ailleurs une distinction de goût, entre celles et ceux qui apprécient les parcs plus ornementaux et fleuris, de celles/ceux pour qui préfèrent la biodiversité présente que seul un état quasi naturel rend possible, mais malgré ses différences esthétiques, l'ensemble des participant.e.s appréciaient ce facteur écologique aux Evaux. Fernande, comme d'autres enquêté.e.s, use souvent de la comparaison entre le parc des Evaux et d'autres parcs genevois (ou parisiens et londoniens). Pour elle, les Evaux sont, d'une certaine manière, esthétiquement un peu inférieurs à d'autres parcs, car il manque de fleurs, de fontaines et de mobilier esthétique. Mais tout compte fait, pour elle (et d'autres) la vraie beauté se trouve intrinsèquement dans la nature et ainsi repose dans l'œil de celle qui la regarde :

"Le parc, il peut apporter, bon c'est les Evaux en l'occurrence. Mais un parc apporte beaucoup, esthétiquement. À la personne qui le regarde. Si elle peut discerner ce que la nature peut faire."

(Fernande, 80 ans, membre ARCV)

Pour beaucoup, ce besoin de contact essentiel avec la nature trouve une résonance dans l'expérience de leur parcours de vie comme pour Antoine qui opère une reconversion professionnelle au jardin permacole ou Fernande qui lorsqu'elle se promène sur les sentiers, pense à son père botaniste qu'elle n'a pas connu. Enfin, pour Frédéric (84 ans) ce besoin d'établir un rapport sensible et émotionnel avec la nature relève résolument d'une expérience transcendante :

"Je suis pas religieux dans le sens que pensent les autres, la religion c'est la nature, tout est dans la nature. Je ne cherche pas le bon Dieu ailleurs, c'est dans la nature. Je peux pas m'étendre là-dessus..."

CE QUI MANQUE...

À la question : "D'après vous, manque-t-il des infrastructures ou des services pour que votre usage du parc soit plus satisfaisant ?" les enquêtés en ligne ont fourni une réponse des plus tranchées.

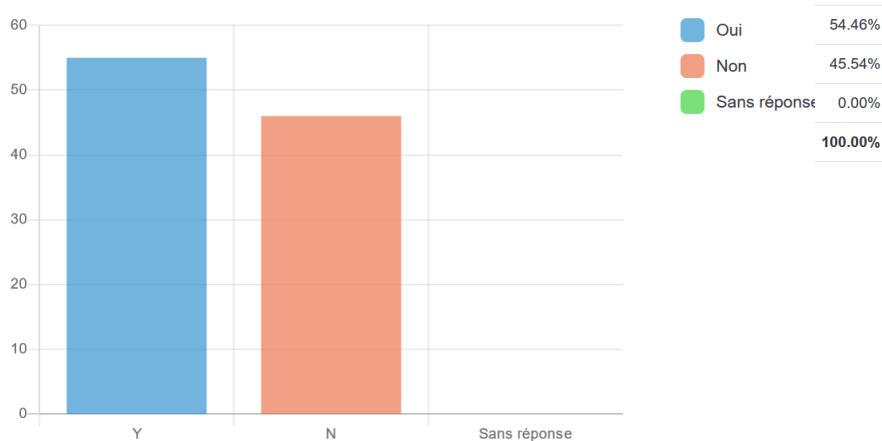


Figure 15 : Infrastructures manquantes ?

RESTAURATION ACCESSIBLE ET ABORDABLE



Figure 16 : Signalétique Restauration (photo : Auxane Pidoux)

Si l'on revient maintenant aux besoins essentiels de subsistance, le fait de pouvoir trouver de quoi se nourrir dans l'enceinte du parc a été mentionné à de nombreuses reprises, enquêtés en ligne et interviewés étaient d'accord sur ce point. C'est pour cette raison que "le retour de la buvette !" était mentionné régulièrement. Le restaurant était souvent qualifié d'inadapté aux besoins des usagers. Qu'il s'agisse de trouver une rapide collation lors d'un tournoi de Beach-Volley, que l'on vienne récupérer son enfant après un camp ou pour boire

un verre entre amis, le restaurant ne semblait pas faire l'affaire. Cette constatation était imputée à ses horaires irréguliers et inadaptés à certaines routines, ainsi qu'à ses prix :

"Non, eh bien, c'est-à-dire qu'il est souvent fermé. Actuellement, j'ai pensé quand on a recommencé, mais là il était carrément fermé lundi, mardi, mercredi. Et puis, la semaine dernière on avait rendez-vous avec [X], la physio, le mercredi, et c'était fermé. Alors je ne sais pas vous dire."

(Fernande, 80 ans, membre ARCV)

En effet, les répondant.e.s soulignaient souvent que pour eux le parc des Evaux était un parc populaire, et que de ce fait, le restaurant n'était pas adapté à son public :

"Il y a restaurant assez huppé, enfin à mon sens, ça fait un peu "restau du club de tennis" quoi, mais on a mangé une fois là-bas quand on avait fait un tournoi de beach-volley. Mais il manque un peu... Ce qui manque je trouve c'est que tu peux pas t'acheter un sandwich ou un truc comme ça, nulle part. Nous on voulait rapidement manger quelque chose pendant un tournoi, ben on a dû se prendre le plat du jour à 25 balles tu vois. Bon c'est pas un problème, mais c'est pas... C'est pas pour tout le monde quoi."

(Lucas, 28 ans, joueur de Beach-Volley)

- *"Et vous avez déjà mangé là-bas?"*

Non, non j'ai juste pris des consommations avec mes collègues et avec mon mari on est allés deux fois, on s'est arrêté. Mais c'est très très moyen. Déjà, les prix étaient très très chers pour les consommations. Et l'année dernière, ils ont baissé. On m'a dit que ça a baissé, parce que c'est quand même un endroit populaire. On m'a dit qu'il y a peu de chose, mais que c'était bon. Moi je suis beaucoup allé à l'ancien."

(Fernande, 80 ans, membre ARCV)

AMÉNAGEMENT POUR LA PROMENADE ET POUR L'OISIVETÉ

Bien que le parc soit un lieu qui permette sans conteste de combler le besoin d'établir un rapport sensible et émotionnel avec la nature et de pouvoir circuler dans des paysages naturels, les pratiques qui y sont associées, telles que la promenade et ce qu'on pourrait qualifier d'oisiveté régénérante, fait état de quelques manques dans leur arrangement matériel.

Plus haut, nous avons vu que l'activité la plus pratiquée par les répondant.e.s du sondage était la promenade, d'après le sondage toujours, il semblerait que l'arrangement matériel de cette pratique gagnerait à ce que certains aménagements soient faits. Les entretiens sont venus d'ailleurs corroborer les manques qu'avaient rapporté les enquêté.e.s en ligne.

Lorsque l'on demandait aux sondé.e.s s'il manquait des infrastructures pour que le déroulement de leurs activités s'améliore, ceux-ci mentionnèrent majoritairement:

- le manque de toilettes le long des chemins qui soient ouvertes toute l'année
- des points d'eau disponibles en plusieurs lieux, le long des chemins également
- des poubelles en différents points du parc
- des bancs

Pour Clara qui promenait beaucoup son chien dans les bois du parc et alentour, le problème du manque de sanitaire va de pair avec celui des déchets :

"Accès aux toilettes. Et nous on a beaucoup de problèmes parce que notamment il y a beaucoup de sportifs qui font leurs besoins dans les buissons. Et nous on s'en rend compte souvent parce nos chiens ils vont y faire un petit tour et qu'on retrouve 4 tonnes de papiers toilette. Alors je comprends que quand on a une urgence on peut pas courir en traversant le parc dans l'autre sens pour aller aux toilettes, alors peut-être qu'ils pourraient penser à un installer plus de toilettes. Ou des toilettes sèches, il y a plusieurs années ils avaient fait ça et c'était super."

(Clara, 41 ans, gestion technique bâtiment)

"J'ai vu pas mal de déchet, de nourriture, de préservatif, de sous-vêtements dans la forêt."

(Marc, 45 ans, secrétaire)

Alexandre qui s'occupe de l'encadrement d'enfants durant l'été lui attire plutôt l'attention sur un cruel manque d'eau accessible durant les journées caniculaires :

"On a toujours dit, il manque de l'eau ici. Alors maintenant, il y a un marais. Mais quand il fait très chaud l'été, il pourrait y avoir des jeux d'eau. Il pourrait y avoir un autre bassin pour que les enfants puissent se baigner."

Si l'on considère que tous les individus sont en droit de venir satisfaire leurs besoins, il faut prendre en compte les diversités d'âge entre autres. Pour les personnes âgées et à mobilité réduite, il est nécessaire que des aménagements spécifiques leur soient dédiés. C'est ce que soulignent les deux répondant.e.s les plus âgés de notre échantillon:

"Là où je vois le plus grand problème, c'est que les personnes âgées sont souvent un petit peu distantes. Je sais pas pourquoi, peut-être ils ont peur, il y a quelque chose qui ne leur convient pas, où ils n'aiment pas aller se promener, une chose qu'on peut toujours suggérer c'est d'installer quelques bancs supplémentaires, parce qu'ils ont peut-être besoin de s'asseoir, etc., se sentir à la maison, avoir des points de repère ou de chute. Et des bancs qui sont à l'abri du soleil surtout."

(Frédéric, 84 ans, promeneur quotidien)

"Y avait plus de bancs aussi. Et là, le grand tord, c'est qu'il y ait pas de bancs. Bon, pour moi pour l'expérience d'utilisation, je ne sais pas si je peux insister sur les bancs."

(Fernande, 80 ans, membre de ARCV)

Afin de profiter au mieux du lieu et de pouvoir s'y ressourcer en toute diligence, il était également nécessaire d'après les enquêtés que soient ajoutés :

- Des zones d'ombres (en particulier dans la zone grillades)
- Des chaises longues en bois
- Un abri pour la pluie
- Davantage d'arbres, de buissons, de fleurs.

BESOIN DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL

Focus sur les personnes (Besoins protégés 4-6)	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description: Les êtres humains doivent avoir la possibilité de ...</i>
(4) Se développer en tant que personne	... développer leur potentiel (connaissances, capacités, préférences, sentiments, etc.) et ainsi, leur identité individuelle. ... relever les défis de leur choix. ... se procurer librement des informations fiables afin de se former une opinion propre.
(5) Déterminer ses propres jugements	... décider librement quelles valeurs adopter ou refuser (spiritualité, religiosité, idéologie, etc.) et suivre sa propre inclination. ... fixer leurs propres objectifs de vie et les poursuivre. ... déterminer eux-mêmes leur mode de vie (relations intimes, planification familiale, lieu de résidence, etc.).
(6) Exercer des activités qu'ils valorisent	... exercer des activités qu'ils considèrent épanouissantes (au travail et dans les loisirs; rémunérées ou non rémunérées). ... exercer des activités qui correspondent à leur personnalité, leur permettant d'exploiter leur potentiel (au travail et dans les loisirs; rémunérées ou non rémunérées). ... répartir leur temps entre leurs différentes activités comme ils l'entendent, tout en ayant également du temps pour ne rien faire.

Lorsque l'on demandait expressément et sans plus d'explications aux personnes sondées en lignes si elles considéraient que leurs "activités au parc avait une valeur importante pour leur développement en tant qu'individu" 83% d'entre elles en étaient convaincues.

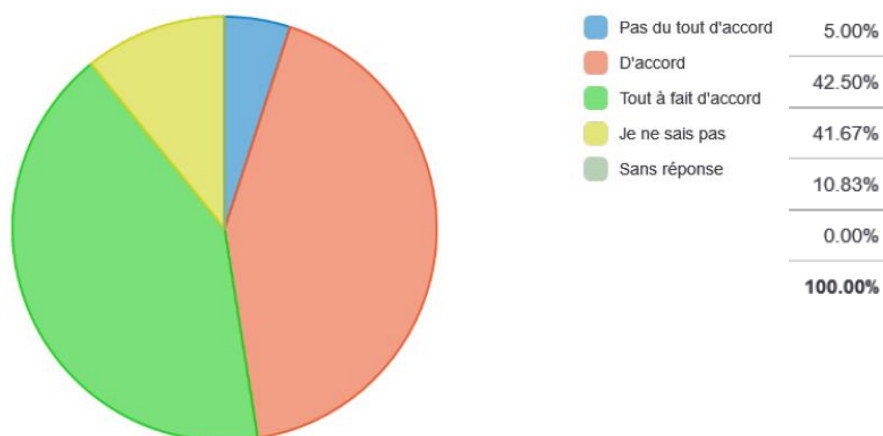


Figure 17 : Valeur que les répondants attribuent à leurs activités dans le parc

BESOIN (4) SE DÉVELOPPER EN TANT QUE PERSONNE

Les besoins de développement individuel semblent trouver au travers des pratiques sportives et de loisirs un terrain propice à leur satisfaction. Cela semble d'autant plus vrai pour les participants qui pratiquent des activités collectives organisées comme les camps ou la production permacole. Et cela est aussi vrai du côté des organisateurs que des bénéficiaires comme le rapportent Sara et Alexandre qui étaient bénévoles pour un camp d'été:

"Je sais que par rapport au besoin de relever des défis, je sais que par la danse ou les spectacles, les filles peuvent se prouver des choses à elle-même. Et puis, il y en a souvent qui disent qu'elles sont très stressées et qui disent qu'elles n'osent pas danser devant les parents. Et puis, au finale, ça se passe très bien et ça fait une première super expérience sur scène entre guillemets. Et puis, même pour les bricolages, c'est comme relever un défi, car c'est toujours un processus qui dure toute la semaine."

(Sara, 24 ans, doctorante)

"Heum, bon ça serait aussi finalement, exercer des activités qu'on valorise. Développer le potentiel. Parce qu'effectivement, quand je viens ici, ça développe mon potentiel et mes capacités, et c'est le sentiment de tous en fait, pas seulement des enfants, mais aussi des parents."

(Alexandre, 44 ans, banquier)

BESOIN (5) DÉTERMINER SES PROPRES JUGEMENTS

Ce besoin est peut-être l'un de ceux qui trouvait le moins de défenseur.euse.s parmi les membres de notre échantillon. Car il était difficile pour la plupart d'entre elles et eux d'établir un lien avec son titre, il n'est donc pas pertinent de généraliser la satisfaction de ce besoin aux usager.ère.s de notre ce panel. Cependant, pour Antoine par exemple, les descriptions plus fines du besoin, soit de fixer ses propres objectifs et modes de vie, allaient tout à fait dans le sens de son expérience de reconversion professionnelle :

"Pour moi exercer des activités que je considère épanouissantes au travail ou les loisirs, c'est très important. J'ai réorienté ma carrière dans ce qui me passionnait. Avant je faisais pas ce qui m'intéressais et ça a vraiment été un changement dans ma vie et ça c'était dans le but d'avoir une activité que je considère épanouissante. Et c'était aussi dans le sens de fixer mes propres objectifs de vie et de les poursuivre. Et de déterminer moi-même mon mode de vie. Tout ça dans un but de développer mon potentiel, de relever des défis de mon choix. Oui, c'est beaucoup des choses qui m'ont guidée dans ma reconversion professionnelle."

(Antoine, 42 ans, bénévole jardin permacole)

BESOIN (6) EXERCER DES ACTIVITÉS QUE L'ON VALORISE

Exercer des activités que l'on valorise faisait partie des besoins les mieux satisfaits avec le besoin de contact avec la nature et celui de faire partie d'une communauté (que l'on traitera plus bas). Les usagers et usagères du parc attribuent donc souvent une valeur importante à leurs activités au parc des Evaux, comme en parle avec ferveur Valérie, membre du jardin permacole :

"Pour moi, c'est vraiment le rapport à la nature qui compte dans mon activité. Déjà je produis de la nourriture, et je trouve que c'est valeureux. Le faire en respectant le vivant c'est encore plus valeureux. Et c'est clair il y a une satisfaction à produire des légumes, de s'occuper du jardin, de voir comment ça pousse. De la graine à l'assiette, c'est gratifiant."

(Valérie, 50 ans, bénévole jardin permacole)

En outre, un élément qui est important de souligner, c'est que bien souvent, ils et elles voyaient difficilement comment ils/elles pourraient pratiquer leurs activités ailleurs que dans le parc (cf. au camembert ci-dessous). S'il s'agissait d'activités sportives ou de contact avec la nature, des alternatives étaient souvent suggérées, comme de trouver un autre parc, bien que les modalités du parc des Evaux le rendent difficilement remplaçable, ou alors de partir en campagne dans bien des cas. Et lorsqu'il s'agissait d'activités de loisir ou créatrices comme dans le cas des camps pour les jeunes, on mentionnait les maisons de quartier, mais toujours en regrettant les grands espaces verts et leurs aménités comme en parle Sara :

"Et puis, je pense que la variété des activités proposée, elle participe au développement personnel de chacun et de leur développement individuel, parce que ça permet d'être de plus en plus en phase avec ce que t'aimes ou ce que t'aimes pas. Après dans le cadre dans nos activités on fait aussi des balades en forêt. La semaine passée par exemple, il y avait une monitrice qui a proposé de faire un bricolage sur la base d'une balade dans la partie boisée. Et elle a emmené les filles pour aller ramasser des pierres et ensuite les décorer pour en devenir les pions d'un jeu. C'était super cool. Une fois on avait fait un attrape-rêve, porte-bonheur avec un bâton. Souvent, on amène les participantes à interagir avec la forêt.

Euh puis, on pourrait pas faire de camps comme le nôtre ailleurs à Genève, après y a des maisons de quartier, y a des camps qui se passent hors de la ville, mais je trouve que là, y a une combinaison. Et je pense que le parc, il permet une combinaison entre le camp qui se passe à la campagne et la maison de quartier où on fait des bricolages à l'intérieur, des jeux, et là ce parc il permet vraiment de faire les deux. Et je trouverai dommage pour l'offre éducative pendant les vacances d'été à Genève [s'il venait à disparaître]."

(Sara, 24 ans, bénévole camp)

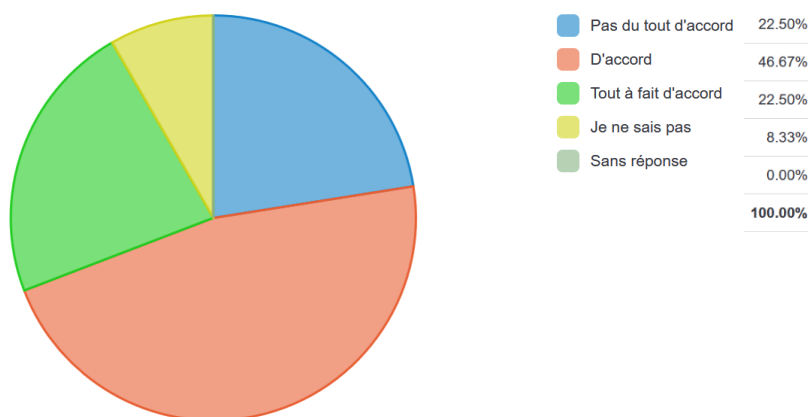


Figure 18 : "Le parc me permet d'avoir des activités que je ne pourrais pas avoir ailleurs."

Enfin, même si les activités au parc relèvent largement des loisirs, soulignons que certaines occupations doivent être considérées comme du travail, bénévole souvent, et source de revenus parfois. Les nombreuses organisations qui proposent des services d'encadrement ou de production tout au long de l'année (et principalement durant l'été) doivent compter sur des membres qui investissent d'abondantes ressources en temps de déplacement, de présence sur place, ainsi qu'en gestion administrative et technique hors du parc et hors saison. L'extrait de l'entretien suivant en est parlant :

"-Alors, moi c'est bénévole ce que je fais.

-Oui, mais ce que je voulais dire c'est que c'est du travail.

-Bien sûr, c'est clair. Mais c'est exactement exercer une activité que je considère épanouissante. Et quelque part, ouais... c'est ni du travail, ni du loisir. C'est un peu entre les deux, des fois c'est un peu les deux en même temps. Comme vous dites, des fois c'est du travail, mais, effectivement, on le fait. Et d'ailleurs y a plein de gens qui nous disent, mais comment vous, pourquoi vous faites encore ça ? Et on

fait ça parce que, justement, c'est épanouissant. Parce que c'est différent de la vie professionnelle classique. S'engager dans des associations, c'est clair. "

(Alexandre 44 ans, banquier, bénévole camp)

CE QUI MANQUE...

Pour de nombreux répondant.e.s (en ligne et en entretien),

- des infrastructures et
- des aménagements de jeux

pourraient être ajoutés pour permettre aux enfants d'avoir davantage d'activités ludiques et gratuites dans le parc, c'est l'avis de Frédéric et d'Alexandre.

"Alors pour les tout jeunes, ils ont aménagé passablement de places de jeux, ça évolue, à mon avis ça peut encore aller plus loin."

(Frédéric, 84 ans, promeneur quotidien)

"Après pour les enfants, l'accrobranche a beaucoup de succès aussi. Le parc de jeu aussi, je trouve qu'ils l'ont bien aménagé, je trouve que c'est sympa pour les gens qui ont des enfants, on pourrait même faire mieux, je pense. On pourrait rajouter un peu, des balançoires... il est bien, mais par rapport au nombre de personnes qui viennent, je pense qu'on pourrait avoir deux trois jeux en plus. Parce que les enfants ils adorent. Les enfants en bas âges, ils adorent, ils peuvent passer des heures et des heures sur ce genre de truc."

(Alexandre 44 ans, banquier, bénévole camp)

BESOIN D'APPARTENANCE À UNE COMMUNAUTÉ

Focus sur la communauté (Besoins protégés 7-9)	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description: Les êtres humains doivent avoir la possibilité de ...</i>
Besoin (7) Faire partie d'une communauté	... entretenir des relations sociales avec d'autres personnes (dans le privé, au travail, durant la formation, etc.). ... participer à des activités culturelles, à des célébrations et s'engager dans des associations. ... avoir accès à l'héritage culturel et historique de leur communauté.
Besoin (8) Participer aux décisions prises sur l'évolution de la société	... participer aux décisions prises concernant les affaires de la société dans laquelle ils vivent. ... s'engager activement pour des préoccupations et des problèmes (locaux, nationaux, internationaux) qui leur tiennent à cœur. ... exprimer, seul ou avec d'autres, leur opinion.
Besoin (9) Être protégé par la société	... être protégé contre la violence publique et privée, contre des atteintes à l'intégrité corporelle et psychologique, ainsi que contre des dangers naturels. ... poursuivre leurs buts sans être discriminé et selon l'égalité des chances, vivre dans la sécurité juridique ainsi qu'être traité de façon non-arbitrairement et avec respect. ... être soutenu en cas d'une diminution physique ou psychologique, ainsi que dans une situation de chômage, de pauvreté ou d'autres formes de besoin.

BESOIN (7) FAIRE PARTIE D'UNE COMMUNAUTÉ

Le parc représente un lieu important de socialisation pour différents groupes, qu'il s'agisse d'habitants des quartiers environnants, de communautés plus larges ou de cercles plus restreints tels que les familles. Comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit d'un lieu parfois non substituable qui permet aux usagers de s'organiser autour d'activités de loisirs ainsi que de célébration.

Le parc est ainsi le lieu de beaucoup de rencontres qu'elles soient fortuites ou organisées, les habitants des quartiers environnant le parc des Evaux savent que c'est le point de départ ou d'arrivée pour les activités de grand nombre des personnes. La longévité du parc en fait d'ailleurs un élément fondateur pour le sentiment d'appartenance au territoire. C'est ce que décrit très bien Clara dans son entretien :

"Tout ce qui est activité, et communauté. Ce parc des Evaux, il existe depuis toujours, pratiquement 30, 40 ans, donc tous ceux qui habitent autour, ils connaissent les mêmes personnes, c'est des gens qui ont eu des animaux ou pas, mais ils se connaissent tous depuis longtemps, car ils sont du même quartier, du même coin.

C'est sympa, c'est important de garder le lien entre les personnes. Y'a des fois des gens que je ne connais pas, mais je vois souvent les mêmes, qui doivent vivre dans les environs, Onex, Cressy, Petit-Lancy, autour du périmètre des Evaux."

(Clara, 41 ans, propriétaire de chien, promeneuse quotidienne.)

Pour d'autres, le lien s'est davantage construit à travers le temps et leurs activités associatives qu'uniquement par la cohabitation et coprésence dans le parc. C'est ce que rapporte non sans émotion Alexandre qui est membre de l'organisation d'un camp depuis de nombreuses années :

*"Ça c'est le deuxième point. Encore plus pour nous qui faisons ce camp. Parce **qu'on voit qu'il y a des relations sociales extrêmement fortes**. Quand je viens faire du vélo avec ma famille, y'a pas tellement d'interactions sociales avec d'autres personnes. **Mais c'est vrai que notre activité, l'été-là, c'est faire partie d'une communauté, c'est ça**. Souvent, nous on remarque qu'avec le temps, y'a des enfants qui font les camps et qui veulent ensuite être moniteur intendant et après moniteur et puis après y a leurs enfants qui viennent faire les camps. Donc ça c'est faire partie d'une communauté, ça c'est clair. **Et puis comme vous avez vu, les t-shirts qu'on met là-haut, c'est l'héritage de la communauté, ça va bien ça, c'est pas mal**. Et nous maintenant, on raconte toujours nos histoires de vieux maintenant et on disait " à l'époque quand y avait pas la salle là, on était tous sous une tante là-bas. Il faisait chaud, y avait de la boue... ça c'est l'héritage ouais."*

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp.)



Figure 19 : Héritage culturel (photo : Auxane Pidoux)

Ici, en plus des données récoltées en ligne et via entretiens, l'observation a permis de rendre compte de l'importance du parc comme lieu de rassemblement et des ressources qu'il met au service des communautés et des individus. Quand on connaît la fréquentation intense du parc des Evaux en weekend lors des beaux jours, on comprend qu'il permet des rassemblements importants pour la vie communautaire, la création et le maintien du lien social.

Afin de faire l'observation de ces rassemblements, nous nous sommes rendus quatre fois au parc en weekend sur les 17 sorties sur le terrain, les :

- Dimanche 19 juin, 16h-18h30
- Dimanche 17 juillet, 20h-22h
- Samedi 23 juillet, 19h-22h
- Samedi 6 août, 17h-19h

L'espace grillades était surtout très plein durant les mois de juin et juillet, avec une quasi-absence des piqueuseurs au mois d'août. (Il n'était d'ailleurs pas aisé d'en imputer la raison, mais la sécheresse de cet été et le changement de régime pour le parking des voitures devaient certainement entrer en ligne de compte.)

Nous avons donc pu être témoin de l'investissement extraordinaire avec lequel des groupes aux origines très variées investissaient le parc pour leur célébration, sous des tentes chapiteaux, on pouvait voir des tables, des chaises, des guirlandes et des ballons décoratifs, souvent représentant un nombre d'années fêté. Outre les anniversaires, il était aussi possible de reconnaître un baptême et un mariage ! Dans le premier cas, une table

aux aires d'hôtel croulait sous les cadeaux, la tente était décorée d'une guirlande au ballon blanc et rose, alors qu'une guirlande lumineuse encadrait une fontaine qui avait été déposée au sol, les nombreux invité.e.s dansaient sur de la musique. Plus haut dans le parc cette même soirée avait lieu un mariage pour lequel deux tentes avaient été montées, tables et chaises étaient drapées, des tables mange-debout étaient éparpillées dans le périmètre. Sous un arbre et stratégiquement installé près d'une station de recyclage, un buffet aux services en argent exhibait des plats de traiteur. Les mariés dansaient sous la tente d'où provenaient musique et lumière alors que des enfants couraient en jouant autour d'eux. Or, l'évènement qui nous aura certainement le plus marqués et qui caractérise particulièrement bien le principe d'avoir accès à l'héritage culturel et historique de sa communauté, fut la commémoration organisée par la communauté érythréenne en mémoire aux enfants perdus pendant la guerre contre l'Éthiopie trente ans auparavant. Une tablée de 200 personnes toutes vêtues de blancs s'était rassemblée sous les arbres de l'espace grillade, les tête baissée, deux drapeaux les encadraient de part et d'autre, le solennel de l'évènement ne faisait aucun doute à deux cents mètres de là.



Figure 20 : Célébration au parc

Enfin, pour certain.e.s le parc répond également à un besoin de solitude que d'être en présence d'autrui comme le raconte Marc :

"Au niveau des grillades, c'est le côté convivial, social. Pour les promenades, c'est de pouvoir me retrouver seul, me retrouver avec moi-même. Les deux me font du bien, d'être en société et d'être seul."

(Marc, 45 ans, promeneur régulier)

BESOIN (8) PARTICIPER AUX DÉCISIONS PRISES SUR L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Pour la plupart des enquêté.e.s, le parc n'est pas un lieu qui permet de participer aux décisions prises sur l'évolution de la société:

"Bon alors ça je vois pas trop. Enfin, je dis pas forcément non, mais j'ai pas d'exemple, je verrais pas comment le recouper avec ma compréhension du parc."

(Sara, 24 ans, bénévole camp)

Mais dès lors qu'ils et elles comprenaient dans cette notion l'idée de s'engager pour des problèmes qui leur tiennent à cœur, leur discours évoluait vers une approbation. C'était d'autant plus vrai pour les personnes qui faisaient partie d'activités collectives telles que le jardin permacole et les activités de camp pour enfants.

Évidemment, on a vu apparaître la thématique de l'intégration et de l'aide aux plus démunis comme le montre l'extrait d'entretien avec Alexandre, le bénévole de camp:

"À ça oui, bien sûr. Ouais ouais, c'est clair, Ah bah, bien sûr. Nous on a toujours eu l'aspect social dans nos stages, mais de nouveau, ce que je disais c'est que c'est pas lié au centre des Evaux. C'est-à-dire que, oui alors comme vous dite, c'est la ressource, mais pour nous, la thématique caritative et la thématique sociale, on l'a toujours extrêmement mise en avant. On a construit un terrain de sport au Rouanda, au Burkina Faso, en plus d'accueillir des jeunes ici. Des fois on prend aussi parmi nos moniteurs des jeunes qui ont du mal à s'intégrer de façon classique ou qui ont des problèmes avec leurs parents. Donc c'est clair que pour nous c'est un point extrêmement important."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp.)

et celle de la protection de l'environnement et de la transition comme en témoigne Antoine qui participait à la production permacole aux Evaux :

"Ici aussi ma participation à des activités culturelles, et l'engagement dans des associations, ça aussi c'est ma réalité de tous les jours. Et aussi m'engager activement pour des problèmes qui me tiennent à cœur. Donc oui, je me suis vraiment fixé un objectif, de participer au jardinage urbain, à la transition écologique. Pour moi c'est quelque chose qui me tient à cœur depuis mon enfance. Voilà pour les choses qui font écho en tous cas."

(Antoine, 42 ans, bénévole en reconversion professionnelle)

Participer à la bonne gestion du parc, par des méthodes inclusives et participatives, seraient une piste à explorer pour le développement des Evaux - ce que nous discuterons plus bas.

BESOIN (9) ÊTRE PROTÉGÉ PAR LA SOCIÉTÉ

Nous avons déjà pu établir dans le chapitre précédent que les représentations concernant le sentiment de sécurité étaient généralement positives. Il était d'ailleurs souvent mentionné dans les entretiens que des rondes étaient effectuées par la police communale ainsi que par des agents de sécurité, de plus, la présence même des employés du parc (techniciens et jardiniers) renforçait le sentiment d'une présence rassurante.

"Alors, il y a souvent des membres des Evaux qui tournent un peu et je pense que ça dissuade aussi. C'est bien. Y a aussi des sécuritas le soir. Y a la police municipale qui fait des tours quand même, c'est bien. Ça montre quand même que voilà, c'est une zone de liberté agréable, mais voilà, y a quand même des règles à respecter. Ça c'est bien, ils viennent souvent les municipaux."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

Pour Alexandre toujours, son engagement social et caritatif va de pair avec le fait de proposer des activités épanouissantes à des jeunes en difficulté dans un lieu sécurisant comme le parc des Evaux :

"Non, mais je trouve intéressant le "être protégé contre la violence publique et privée qu'y ont des atteintes à l'intégrité corporelle et psychologique." Ça c'est quelque chose aussi sur laquelle on on, bah ce cadre ici, c'est aussi quelque chose de différent pour les enfants et c'est vrai que, on accueille des enfants qui sont à l'hospice. La semaine prochaine y a une vingtaine d'enfants qui viennent d'Ukraine, la semaine d'après on aura aussi des enfants qui nous seront envoyés de la Croix Rouge de Genève. Donc c'est aussi, je pense qu'à ce niveau-là, on a aussi un rôle très important à jouer, c'est clair. Pour peut-être montrer à ces enfants, que leur quotidien n'est pas la norme."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

Pour Clara enfin, le parc et les rencontres qu'il permet au quotidien font également office de soutien pour des groupes plus proches et vivant dans les quartiers alentour :

"Et puis, pour tout ce qui est personnes âgées, les personnes qui sont à l'AI, ou les personnes qui ne travaillent pas ou depuis la maison, c'est vrai que ça permet de voir des gens et de se réunir. D'avoir ce petit côté soutien, qui n'est pas toujours facile dans certains moments de vie."

(Clara, 41 ans, gestion technique bâtiment)

Enfin, les enquêtés en lignes affirmaient qu'ils et elles se sentaient parfaitement libres de poursuivre leurs activités au parc sans craindre d'être discriminé et selon l'égalité des chances :

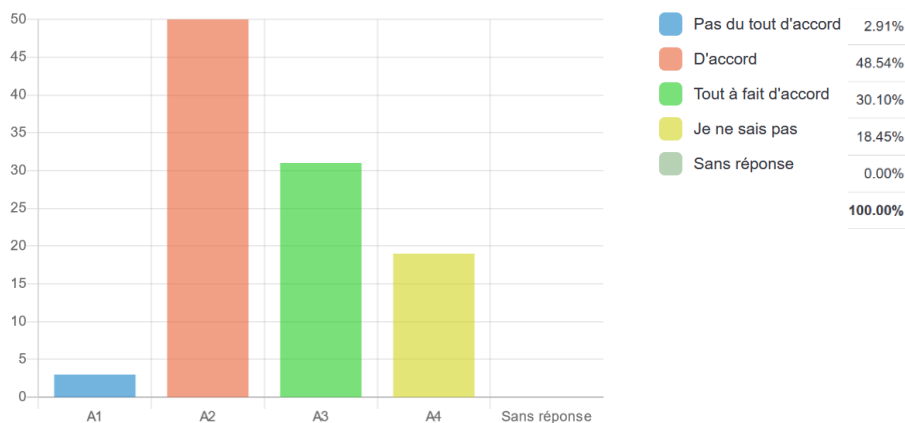


Figure 21 : "Dans le cadre de mes activités dans le parc des Evaux, je peux poursuivre mes buts sans être discriminé.e et selon l'égalité des chances, être traité.e de façon non arbitraire et avec respect."

CE QUI MANQUE

Évidemment, partout où il y aura de la cohabitation il y aura des attentes, des frustrations, des désaccords et des conflits. Nous aborderons ici les nuisances qu'ont rapporté les répondant.e.s des entretiens lorsqu'on leur demandait ce qui pouvait les déranger dans leur usage du parc. Nous rapportons donc ici les deux thématiques les plus souvent mentionnées, il s'agit des nuisances liées au bruit, à la musique et à la cohabitation sur les chemins.

COHABITATION SUR LES CHEMINS

L'utilisation des chemins par plusieurs types de pratiquant.e.s peut poser des problèmes de sécurité ou provoquer un sentiment d'insécurité. En effet, les promeneurs accompagnés d'enfants ou d'animaux peuvent parfois être perturbés dans leur quiétude lorsque d'autres utilisateur.trice.s s'en approchent et les croisent à des vitesses plus élevées. Ici, ce sont les vélos VTT, vélos électriques et joggers dont la vitesse ne serait pas adaptée sur les chemins qui sont pointés du doigt.

"Bah les nuisances qu'on a eu c'était principalement celle de cycliste ou de joggers, principalement en tant que promeneur, c'est là qu'il y a eu des altercations, des insultes beaucoup, des gens qui passent et nous tapent l'épaule en passant, en mode "poussez-vous, vous n'avez rien à faire là". Oui oui, ça on a eu."

(Clara, 41 ans, propriétaire de chien, promeneuse quotidienne.)

"Ça m'énerve, par exemple, quand il y a des vélos qui passent sur des pistes qui ne sont pas autorisées aux vélos. À la limite, je m'en fous qu'ils passent là où c'est interdit, mais il faut au moins qu'ils s'excusent d'y être et qu'ils s'adaptent. Et c'est parce qu'ils sont plus forts que le piéton, alors ils se le permettent."

(Valérie, 50 ans, bénévole jardin permacole.)

Dans son entretien, Clara explique également que le débordement des campements éphémères des pique-niqueurs peut également déranger perturber les déambulations aux abords de l'espace grillade :

Je sais qu'à l'époque des barbecues, c'est pas que les gens sont vraiment dans l'herbe, ils sont en bordure de chemin donc on a les enfants qui courent sur les chemins qui traversent, qui mettent des ficelles, de jeux, des bidules, enfin, c'est vrai que des fois ça embête un peu le passage.

(Clara, 41 ans, propriétaire de chien, promeneuse quotidienne.)

Rappelons que ce sont les normes et les régulations encadrant nos pratiques qui leur donnent un sens et une reproductibilité. En effet, c'est à travers leur intégration graduelle auprès de nouveaux pratiquant.e.s que ceux/celles-ci finissent par être recruté.e.s par les pratiques. Pour que l'ensemble des usager.ère.s adoptent des pratiques de cohabitation similaire, il est nécessaire qu'ils/elles partagent les mêmes règles. Ce que souligne cette participante, c'est qu'il manque une signalétique qui puisse informer les usager.ère.s que les chemins sont des espaces partagés et qu'ils ont l'obligation de ralentir en ces lieux :

"Y a aucune signalisation pour eux, y a rien qui régule les vitesses, y a pas de zones peut-être pour eux, pour y aller à fond, y a pas vraiment dédié aux joggers et aux cyclistes. Y a pas de panneaux par exemple de zone partagée " attention, vous n'êtes pas prioritaires". Enfin, il faudrait quelque chose de plus clair, après je sais pas à quel niveau, parce qu'ils arrivent tellement vite que je pense qu'ils n'ont pas le temps de lire les panneaux."

(Clara, 41 ans, propriétaire de chien, promeneuse quotidienne.)

Une signalétique pour limiter la vitesse et instaurer des zones partagées prioritaires aux piétons.

NUISANCES SONORES

Comme nous l'avons montré dans le chapitre concernant les normes, un certain flou existait autour de l'interdiction de diffuser de la musique dans le parc. Lors de nos sorties sur le terrain, nous avons pourtant pu voir le petit panneau le rappelant à chaque point de collecte des déchets. De façon générale, les répondant.e.s qui mentionnait le bruit comme nuisance, y accordait une certaine tolérance, tolérance qui semble être partagée largement. Pour autant, la recherche de calme et de quiétude dans le parc est tout aussi importante que le besoin

de célébration. Il s'agira parfois des mêmes individus qui satisferont ces besoins à des moments différents et parfois, il s'agira de catégories de personnes différentes. Dès lors, les compromis deviennent nécessaires.

BÉNÉFICIAIRES HUMAINS

Nous avons essayé de le démontrer tout au long de ce rapport, les humains peuvent vivre dans le bien être dès lors que leurs besoins fondamentaux trouvent satisfaction. Les auteurs de la liste que nous avons utilisée pour notre récolte de données et notre analyse parlent de besoins *protégés* afin de souligner le devoir de nos sociétés de pourvoir les individus des moyens qui leur permettraient d'atteindre cette satisfaction. Les ressources qui les sous-tendent doivent être protégées dans leur quantité et leur qualité afin de garantir leur présence aux populations d'aujourd'hui et demain.

Au-delà de ces considérations générales, nous avons pu montrer que dans le contexte des Évaux des manques matériels et normatifs entravaient dans certains cas les pratiques de ses bénéficiaires, et ce en courant le risque de l'insatisfaction. Conséquemment, nous avons également pu identifier *des catégories d'usagers et d'usagères pour lesquelles certaines ressources étaient absentes*.

- Les personnes âgées, pour lesquelles les aires de repos et les bancs sont manquants.
- Les enfants, pour lesquels, l'offre en aménagements de place de jeux pourrait être améliorée.
- Les piétons et personnes vulnérables, lesquelles devraient être prioritaires sur les chemins afin d'éviter les accidents et les interactions avec d'autres utilisateurs des chemins.

BÉNÉFICIAIRE NON-HUMAINS

Les animaux, les insectes et la flore ne devraient-ils pas être considérés comme une catégorie de bénéficiaires du parc à part entière ?

Durant les entretiens, de la même façon que nous interrogeons les répondant.e.s sur leurs rapports avec les autres usagers, nous leur demandions également s'ils/elles avaient "vécu des expériences particulières dans la forêt, dans les prairies ou avec des animaux dans le parc". Cette question laissait bien souvent un moment de flottement dans la discussion, les enquêté.e.s étaient comme pris par surprise par cette réflexion. Mais une fois les souvenirs retrouvés, les anecdotes de rencontres animales faisaient en général émerger des expressions d'amusement et de joie, soulignant la rareté de ces moments.³ L'extrait d'entretien d'Alexandre est un bon exemple de cette lente remémoration d'expérience vécue auprès d'animaux sauvages dans le parc :

"- Non, comme je vous disais, je me balade, j'ai fais des piqueniques, mais des ani... ah oui! Bien sûr! On était allé voir avec mes enfants les batraciens à l'étang, ça c'était cool, c'est juste. . Par contre, les autres animaux, pas grand-chose.

- Parce qu'il paraît qu'il y a des biches qui se promènent des fois dans le parc des Évaux.

- Ah oui? Incroyable, j'en ai jamais vu. Ah oui, non, c'est pas vrai! Vous avez raison! C'est juste, l'année passée ou il y a deux ans, on en a vues au fond, j'avais même pris des photos. Tout à fait juste. C'est clair que c'était incroyable, c'est vrai qu'on était allé voir, et qu'on s'était dit, c'est fou quand même, on est quasiment au centre-ville de Genève et puis on a la chance de pouvoir croiser des animaux dans cet environnement. Ça c'est vrai que c'est exceptionnel. Je crois qu'il y a des écureuils, j'ai dit qu'il y avait rien d'autre, mais, il y a des écureuils. Non, les biches, les écureuils, les grenouilles, c'est vrai que j'ai pas réfléchi comme il faut."

³ Afin d'alléger la lecture, nous avons placé en annexes d'autres extraits d'entretiens relatant des expériences vécues avec la faune.

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

Quand on mentionnait la faune durant les entretiens, celle-ci n'était pas toujours faite sur le ton de la réjouissance. Au contraire, il pouvait s'agir d'une triste résignation, face au diagnostic du déclin de leur quantité dans la région, comme le raconte le répondant le plus âgé de notre échantillon :

"Des animaux? Malheureusement très peu. De temps en temps, on voit une grue, qui se promène aussi dans le parc. Sinon dans le parc même j'ai pas vu beaucoup d'animaux, très très peu, il n'y a presque rien. Il y avait passablement de grenouilles dans les marais, tout ça, maintenant il n'y a presque plus rien. Non, la faune est quasi inexistante. Quand on est venus, il y avait des hiboux par exemple, il y avait des rossignols, jusqu'à il y a deux ans en arrière, il n'y en a plus maintenant. Le soir, avec ma femme, on s'est souvent promenés là où il y avait des nids de rossignols, on savait exactement où il fallait aller. Ça nous intéressait, mais maintenant il n'y a plus rien, c'est fini, ça s'est arrêté. Et bien sûr, c'est avec toutes les lumières, tout ça, les animaux ne se retrouvent pas là-dedans, ça les chasse. Et on ne reviendra pas en arrière."

(Frédéric, 84 ans, promeneur quotidien)

Souvent, l'évocation dans l'enceinte du parc de travaux accomplis (parking) ou potentiels (Académie du Servette Football Club) provoquait de vives réactions, la perte d'habitat pour la faune en était la première raison. Cette réflexion sur les ressources à protéger pour les non-humains en introduit dès lors une nouvelle; celle de leurs besoins et de leur bien-être en tant qu'utilisateurs des hectares du parc.

Valérie, était la participante la plus engagée dans la défense de leurs besoins et réfutait la pertinence notre réflexion sur les besoins humains si on ne prenait pas en considération ceux des animaux :

Implicitement, ce que dit cette liste, c'est qu'on doit pouvoir faire ça, mais au détriment des autres espèces. C'est ça que je vois. Tu vois : les individus devraient être pourvus des moyens de se nourrir en suffisance et de manière variée, avec des aliments qui ne nuisent pas à la santé, bah pareil pour les autres quel qu'ils soient.

(Valérie, 50 ans, bénévole permacole)

Dans le cadre de ses activités permacole au parc, cette pratiquante de la permaculture fait de la cohabitation, voire de l'entraide, entre humains et animaux une obligation morale. Finalement, elle pose même la question de savoir à qui revient vraiment le droit d'usufruit du territoire :

"Ma motivation, c'est de produire de la nourriture dans le respect du vivant, parce que là on partage. On la partage avec les chevreuils, avec les campagnols, avec les oiseaux. Je pense aussi parce que pour eux c'est un été particulièrement sec, alors comme il n'y a plus d'herbe, ils mangent une côte de bête. Les rats, les limaces, mais bon, on partage, c'est de la permaculture, et puis bon, est-ce que c'est eux qui sont sur notre territoire ou est-ce que c'est nous qui sommes sur le leur? C'est la question qui se pose, ils ont plus de territoire."

(Valérie, 50 ans, bénévole permacole)



Figure 22 : photo : Auxane Pidoux

Ce dernier chapitre nous mène donc logiquement vers la question du développement et de gestion du parc, le traitement de la dernière question de cette étude : quelles sont les implications pour la gestion des espaces publics verts et la planification urbaine, au niveau local et interrégional et dans une perspective de développement et de bien-être durable ?

Notre analyse a pu mettre en exergue l'existence d'une tension entre le désir de développer davantage le parc et celui de préserver son état sauvage autant que possible. Il n'est, en effet, pas aisé de trancher lequel des deux destins devrait être privilégié, d'autant que dans les deux cas, nous avons pu montrer que, pour les humains, la satisfaction de certains besoins en était dépendante. La question ne trouve d'ailleurs pas de direction très claire dans les réponses des enquêtés, puisque 42 % sont tout à fait contre le développement de nouvelles infrastructures, alors que près de 36 % y seraient favorables et que 12% ne se prononcent pas.

Dans cette dernière partie des résultats, nous discuterons donc des thématiques de l'accessibilité et du climat comme facteur de divergence dans les prises de position.

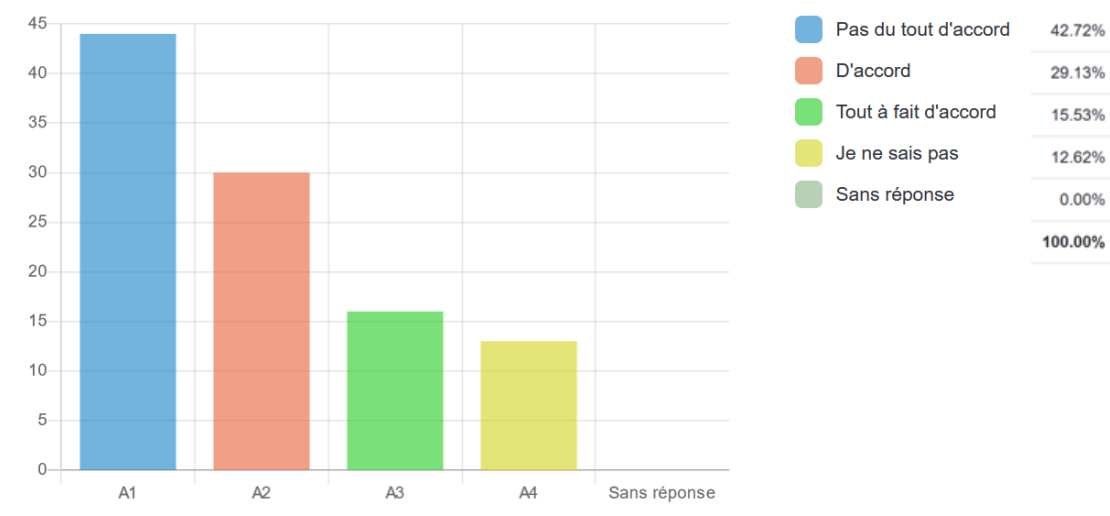


Figure 23 : "Le parc devrait continuer de développer ses infrastructures et ses offres pour accueillir de nouveaux usagers."

ACCESSIBILITÉ

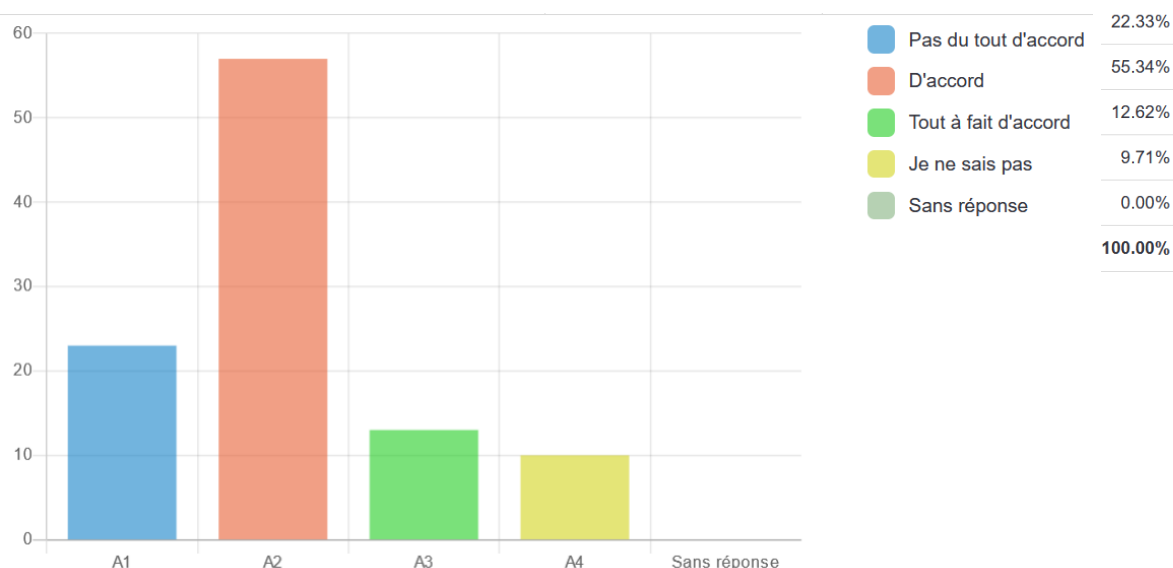


Figure 24 : "L'accès au parc prend en compte les besoins en mobilité de groupes de gens différents (les familles avec poussette, les personnes à mobilité réduite ou âgées, etc.)"

La question de la mobilité et de l'accessibilité a beaucoup fait réagir nos participant.e.s en ligne et lors des entretiens. La difficulté d'accéder au parc en passant par le chemin François-Chavas était connue de toutes et tous. Les plaintes sur le manque d'espace pour que deux voitures se croisent et l'état de la route furent multiples. Nous avons choisi de rapporter ici deux commentaires laissés sur le sondage en ligne :

"L'accès est caillouteux, une partie du chemin n'est pas confortable en poussette. À l'abord du parking, il n'y a pas de passage piéton ni de trottoir." (Anonyme)

"L'accès en poussette ou en chaise roulante pas toujours évident pour venir depuis le parking au restaurant. Il faudrait également aménager un espace promenade pour les personnes en chaise roulante pour leur permettre l'accès à l'étang, au potager, aux plantations et une zone de promenade accessible en chaise roulante." (Anonyme)

Le problème de la mobilité a également été extensivement discuté lors des entretiens. Le constat était, cet été, le même pour toutes et tous nos participants, la rénovation du parking et sa nouvelle utilisation payante réduisent l'accès au parc davantage. La nécessité de réduire l'utilisation de la voiture comme moyen d'arriver au parc n'était en général pas remise en question, mais la proposition d'une offre alternative était vue comme un impératif. Les propositions ne manquaient pas; terminus d'une navette électrique au restaurant, nouvel arrêt de bus tpg sur le chemin de Cressy ou macaron particulier pour les membres de l'Association de Réhabilitation Cardiovasculaire, toutes les options ont été envisagées par ceux qui sont véritablement confrontés à ce problème d'accès dans leur quotidien. Dans les extraits suivants, Alexandre confronte ce problème d'accès et de lenteur des processus de changement à la réalité des différents groupes qui en font l'expérience et pour qui la nouvelle solution payante représente un véritable obstacle :

"Et les gens qui seraient à même de décider sont minorisés par rapport à des décideurs politiques en fait, c'est ce que j'ai vécu récemment avec le parking. Et voilà, c'est toujours la même chose, l'endroit est génial ici et ça fait 25 ans qu'on sait qu'il y a un problème d'accès et on arrive pas à le régler. Parce que, les décideurs, finalement... y a tellement d'acteurs qui doivent décider que ça débouche sur rien. Et j'ai l'impression qu'il y a encore trop de gens qui ne viennent pas aux Evaux à cause de l'accès et c'est dommage."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

En insistant sur la prise en compte des différents revenus et des différentes conditions de vie de groupes moins privilégiés, Alexandre rend visible la difficulté de justifier des changements d'infrastructures et de règlements sans procéder dans une continuité de mise à disposition des ressources et des moyens nécessaires aux bénéficiaires du parc afin de satisfaire leurs besoins.

"Les gens qui viennent tout le samedi en voiture pour faire des grillades, parce que c'est pas possible d'amener un gril en trottinette, ils vont devoir payer 34.- francs, alors ils vont plus venir. Et donc là, en faisant ce parking payant, on prive, moi je peux venir, moi je peux payer 34 .-, mais y'a toute une frange de la population peut-être défavorisée qui peut-être ne viendra pas. Alors au lieu d'inciter les gens à venir moins en voiture en créant une navette de bus, en améliorant l'accès, bah à l'inverse, en prenant ces mesures restrictives, on prive toute une frange de la population qui a besoin de ces environnements, parce que probablement, ils vivent pas dans une villa à Colonie ou à la campagne à Chancy, mais ils vivent dans un appartement au centre-ville, bah ces gens-là on les prive de ces besoins."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS VS PRÉSERVATION

Tout au long de cette restitution de résultats d'enquête nous avons tenté de faire remonter du terrain, et du discours des acteurs et des actrices, quels étaient les arrangements qu'il manquait afin que leurs activités pratiquées au parc puissent davantage satisfaire leurs besoins.

Le souhait de continuer de développer des offres dans le parc pouvait tenir dans le même discours que le besoin de préserver l'état actuel du parc. Nous l'avons vu, les répondant.e.s pouvaient être ouverts à ce qu'on élargisse l'offre matérielle pour toutes les catégories d'activités (sportives, loisirs et nature) et l'accessibilité. À plusieurs occasions, la reconnaissance d'espaces qui semblaient inutilisés pour certain.e.s produisait à leurs yeux des opportunités de développement, comme en atteste Lucas et Alexandre ci-dessous :

"Par contre le terrain, en fait à côté, il y a un énorme espace vide, qui est complètement inutilisé. [Entre les terrains et le petit chalet rustique] À droite, ce grand coin, il est complètement inutilisé, personne y va, pas pour faire les barbecues, pas pour jouer au foot, pas pour... Tu pourrais très bien faire plus de terrains de volley, n'importe quoi... C'est vrai que c'est une zone qui est complètement délaissée."

(Lucas, 29 ans, analyste financier, joueur de Beach-Volley)

"Je pense même qu'à l'inverse, ils devraient continuer à développer. On a toujours dit, il manque de l'eau ici. Alors maintenant, il y a un marais. Mais quand il fait très chaud l'été, il pourrait y avoir des jeux d'eau. Il pourrait y avoir un autre bassin pour que les enfants puissent se baigner. Continuer à développer en fait. Pour augmenter les ressources."

(Alexandre, 44 ans, bénévole camp)

Pourtant lorsque l'on demandait aux enquêtés en ligne s'ils/elles pensaient que le parc pourrait accueillir davantage d'utilisateurs et utilisatrices ils étaient 51% à s'y opposer.

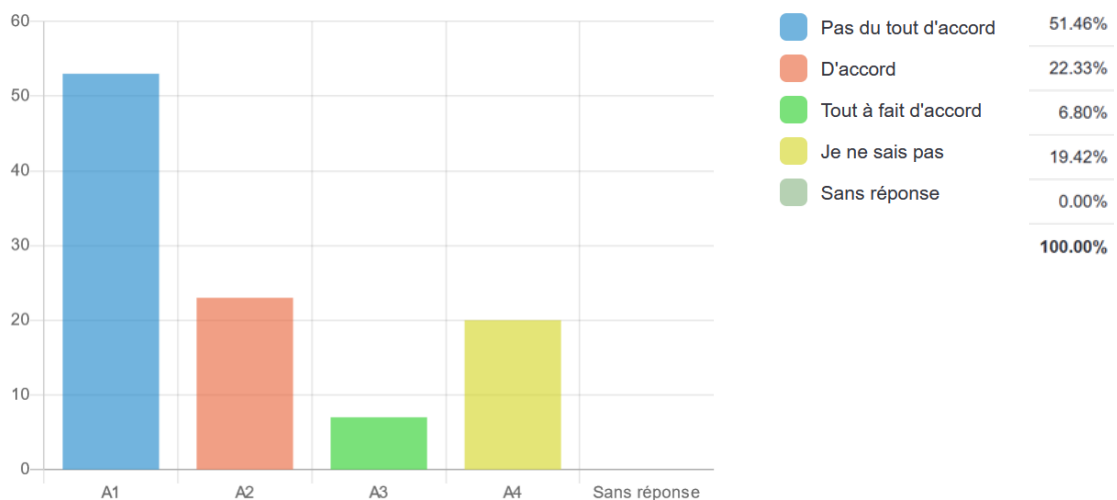


Figure 25 : "Le parc est immense et pourrait accueillir encore plus de monde."

C'est peut-être dans cette question que réside la plus grande complexité. Comment trouver l'équilibre entre fréquentation, mise à disposition d'un environnement flexible et proposant des synergies capables de maintenir, si ce n'est d'améliorer, le bien-être de ses bénéficiaires humains et non-humains dans une approche "écologique".

Car, la demande pour une offre de tels espaces est importante, si bien que le peu de possibilités sur le canton provoque une pénurie à en croire Antoine :

"C'est un poumon de la ville est c'est connu que c'est essentiel pour le bien-être des citoyens. Et spécialement comme dans des étés comme celui-là, c'est vrai que la fréquentation, elle baisse complètement en hiver, y'a personne. Mais c'est des lieux que j'ai toujours fréquentés depuis que j'habite en ville et j'ai besoin d'espace vert. Point de vue ressourcement, activités, se prélasser, se promener, tout ça d'un point de vue personnel c'est important. Mais quand je vois, les autres ont également ce besoin et le comble dans les parcs. Et on en arrive à une, moi je vois, je suis tout le temps dans le parc Gourgas, et on voit qu'il y a une surfréquentation. Qu'il y a trop de monde, que ce n'est pas assez. On va aussi au parc des Bastions, qui est aussi très plein."

(Antoine, 44 ans, bénévole jardin permacole)

Enfin, le besoin de conserver le parc et ses alentours à l'état sauvage restait l'une des préoccupations principales de notre échantillon :

"Pour moi, plus on laisse la nature nature, mieux ça me va. Je serais plus à trouver que plus c'est sauvage, plus ça me plaît, le moins il y a l'impact de l'homme."

(Valérie, 50 ans, bénévole jardin permacole)

L'environnement, je trouve 100% de satisfaction avec ce parc. 100%. Je sais pas ce qui pourrait être mieux fait, pour moi, pour mes propres besoins. 100% satisfait de ce côté-là. Faut pas que ça change, c'est tout !

(Frédéric, 84 ans, promeneur quotidien)

"On parle de préserver la nature ou d'amener la nature en ville, bah elle y est alors, gardez-la. Et c'est un centre qui est sur plusieurs communes qui sert à beaucoup de gens, donc franchement, ce serait vraiment dommage. Parce qu'il n'y aura pas vraiment d'autre possibilité d'aller ailleurs. Peut-être un petit peu trop

d'activité à mon goût pour vraiment préserver le côté naturel de ce parc et j'espère que ça ne va pas trop changer pour être sûr que tout le monde puisse en profiter."

(Clara, 41 ans, propriétaire de chien, promeneuse quotidienne.)

CLIMAT

La question de la relation entre climat et pratiques exercées dans le parc a été soulevée dans tous les entretiens et en particulier de la canicule qui frappait le canton durant l'été. Les températures et les rayons agressifs du soleil ont poussé bien souvent les individus à modifier leurs pratiques comme en attestent les changements de parcours pour Clara et son compagnon à quatre pattes ou l'annulation des séances de gym en plein air de l'association ARCV. Dès lors, les régions boisées du parc deviennent importantes pour la différence de confort qu'elle offre et le maintien de certaines activités.

"Bon les arbres protègent de la chaleur, dans la forêt on gagne un peu quelques degrés. Si on est à 36, 37 dehors, on est peut-être à 35 dans la forêt. Et on sent que les arbres maintiennent une petite fraîcheur. On sent sur les trottoirs la chaleur qui monte du sol, c'est terrible, si on avait plus d'arbres en ville il ferait moins chaud. Et ça va pas aller en s'améliorant. On sait pas comment faire en ce moment avec la chaleur, on est ni bien à l'intérieur dans les appartements, ni dehors.

- *Alors il faut aller dans le parc?*

Ouais bah dans le parc c'est encore pire, il est tout le temps au soleil pratiquement. Fait trop chaud, c'est juste pas possible. En été quand il fait extrêmement chaud c'est vraiment le meilleur endroit le parc puisque est tout au soleil, enfin tout le tour où on peut aller avec les chiens détachés, ce qui est la partie intéressante du parc. Donc on descend plutôt vers le Rhône."

(Clara, 41 ans, gestion technique bâtiment)

Plus haut, Alexandre le bénévole d'un camp mentionnait le besoin d'un accès à l'eau pour supporter les longues journées en plein air des petit.e.s, Sara qui était membre de la même organisation, elle compare deux espaces dédiés à ce camp, l'un étant abrité à l'orée de la forêt, le petit chalet, et l'autre à l'espace belvédère :

"C'est sous les arbres, nous avec la canicule on a vraiment vu la différence entre notre espace et l'espace [X] qui est dans la salle Belvédère qui est vraiment... euh qui a des ventilateurs au plafond, qui font presque rien. Enfin, on voit vraiment la différence.

(Sara, 24 ans, bénévole camp)

Enfin, pour clore ce chapitre, mentionnons encore que les enquêté.e.s en ligne étaient convaincus que le parc des Evaux avait un rôle important à jouer dans la transition écologique.

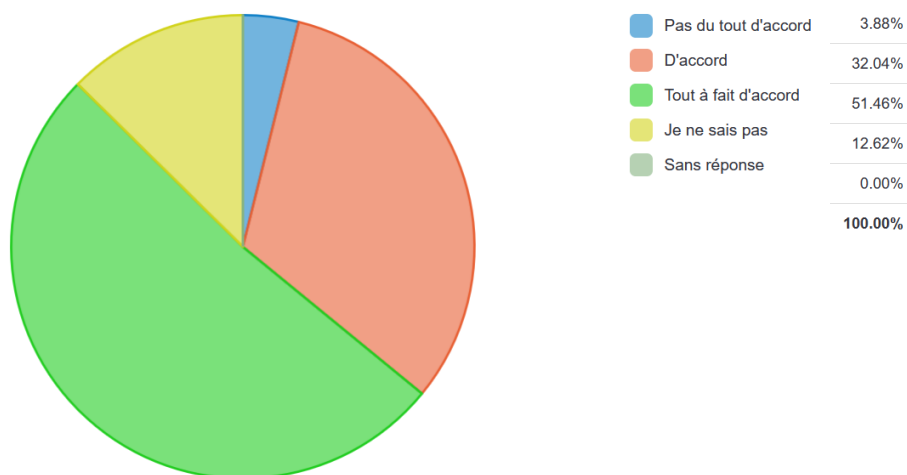


Figure 26 : "Le parc des Evaux est un espace qui a un rôle à jouer dans la transition écologique."

Nous ne pouvons qu'extrapoler sur les raisons de cette représentation largement partagée par le public d'usager et d'usagère du parc. Cependant, nous pensons que des éléments de réponse peuvent être lus entre les lignes des données présentées dans ce rapport.

CONCLUSION

Notre étude sur le bien être durable aux Evaux nous amène des réponses concrètes sur le lien entre le parc et le bien être humain : divers besoins sont satisfaits dans ce parc, pour une diversité de personnes, en lien avec une diversité de pratiques. Nous constatons que les 'éléments des pratiques' sont pertinents à analyser et doivent être compris comme étant étroitement liés : les régulations touchent à la dimension matérielle des infrastructures, par exemple, mais les compétences, les représentations et les croyances de tout un chacun vont également y jouer un rôle. En guise de conclusion, nous revenons sur les forces, mais aussi les limites de cette étude, pour terminer avec une série de recommandations qui, nous l'espérons, seront utiles à vos futures délibérations sur la gestion et le développement du parc.

En ce qui concerne les forces de cette approche, allier l'usage du parc à la notion de bien être humain nous semble essentiel. Trop souvent, les espaces verts sont considérés comme des biens écologiques, porteurs d'une riche biodiversité, ainsi que d'un lien évident avec la santé physique et mentale de ces usagers et usagères. Dans notre approche du bien-être, il est question d'élargir la notion de bien-être au-delà de la santé des individus, comprise souvent comme un capital dont les individus seraient seuls responsables, pour la comprendre en lien avec des besoins humains qui doivent et peuvent être protégés par le collectif. Se sentir en sécurité, jouir d'un contact avec la nature, ou encore avoir une voix et participer dans le bon déroulement de notre vie sociale sont des besoins humains qui méritent d'être au centre de nos débats. Mais cette approche reste anthropocentrique : notre étude nous amène à penser aussi au bien-être des non-humains sur ce même territoire, les animaux sauvages et domestiques, les arbres et plantes aussi. C'est en intégrant ces autres acteurs.trices que nous gardons non seulement le bien être comme but normatif, mais aussi la durabilité - dans son sens large. Une durabilité forte nous conduit à mettre en priorité les enjeux écologiques et sociaux, pour toutes et pour tous, aujourd'hui et pour les générations futures. En poussant davantage nos réflexions, il nous semble essentiel de penser au parc des Evaux comme un système socio-écologique ou encore, compte tenu des importantes infrastructures sur place, comme un système socio-technique. Le social est bien au centre de nos préoccupations, car il n'y a pas de transition écologique aujourd'hui qui ne puisse ignorer la question de justice sociale. Il conviendrait dès lors de réfléchir aux seuils maximums et minimums de la 'consommation' de cet espace, ce qui nous mène à une première série de recommandations - mises en exergue, plus bas.

Les forces de notre approche :

- L'approche par les pratiques sociales nous facilite la description des activités qui ont lieu dans le parc, en analysant les divers 'éléments' qui sous-tendent ces pratiques.
- Notre analyse prend en compte une grande diversité de personnes qui utilisent ce parc, même s'il reste des biais (à voir plus bas sous les limites).
- Une liste de besoins humains permet aux participants d'avoir des notions concrètes d'après lesquelles la question du bien être humain peut être comprise.
- La triangulation des méthodes et le recoupement des données nous permettent d'avoir une vision assez complète des pratiques dans le parc en lien avec le bien être.

Les limites de notre approche :

- L'approche par les pratiques sociales ne prend pas en compte les rapports de pouvoir qui existent dans le parc, entre usagers, voisinage, fondations, instances cantonales ou communales, etc.
- L'approche par les pratiques sociales ne prend pas en compte la question du coût du bien-être durable ou les enjeux économiques autour de la bonne gestion du parc.
- La liste des besoins humains peut être difficile à comprendre, de primes abords ; des discussions plus approfondies autour du bien-être humain auraient pu nous mener à des données qualitatives plus poussées.
- La population qui a constitué majoritairement notre échantillon était les femmes (66%) et le groupe sondé avait un niveau d'éducation et de revenu élevé. Ainsi les hommes, les personnes des classe populaires et les représentants d'origine non suisse n'ont pas pu être représentés.
- Du fait de cette limite, nous ne pouvons pas présumer que nos résultats soient représentatifs, ce qui n'était pas le but de notre étude. Une validation des résultats par un échantillon plus large pourrait être envisagée, ou alors une validation des recommandations qui émanent de ce projet.
- Nous n'avons pas pris en compte la dimension écologique du parc d'aujourd'hui et en lien avec le changement climatique à venir. Néanmoins, nous avons des collègues à l'Université de Genève qui travaillent sur la question et nous pouvons vous mettre en contact avec eux afin d'apporter une lumière sur cette question.

Suite à notre étude, nous proposons ici une série de recommandations, qui restent ouvertes à discussion et sont à compléter :

- **Chaque lieu et chaque temps son activité** : S'il existe des tensions entre la volonté de développer plus d'activités dans le parc ou de le laisser dans son état le plus sauvage, ou encore que des tensions entre les diverses activités humaines et non humaines émergent dans cet espace, il nous semble alors essentiel de bien définir des zones du parc qui sont propices à certaines activités et pas à d'autres. Sport, activités culturelles, loisirs, nature... et aussi, la possibilité de ne rien faire du tout, doivent, en tant qu'activités, pouvoir s'entretenir en harmonie. Des heures et des lieux pourraient y être dédiés. Pour les activités sportives, les clubs et les associations qui sont des acteurs importants, mais également pour des personnes qui ne sont pas inscrites dans ces instances et qui devraient aussi pouvoir faire du sport. La proposition de La Manivelle de mettre à disposition un système de prêt autour d'objets de loisir nous semble importante, pour soutenir ce service, des organisations pourraient proposer des activités de coaching ouvertes à des publics inscrits ou pas.
- **Une meilleure signalétique pour renforcer les normes implicites**. Nous avons constaté que des affiches étaient postées en différents endroits du parc, mais les règles ne sont pas toujours claires, ou alors pas suffisamment renforcées. A toute fin utile, certaines normes plus ou moins implicites pourraient être explicitées - sans pour autant devenir trop prescriptives. Il y a donc un équilibre à trouver, mais un message clair à diffuser avec la signalétique, pour permettrait un meilleur chevauchement des diverses activités qui ont lieu dans le parc. Certains endroits pourraient être plus sécurisés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite (passages sans vélo et avec plus de bancs, par exemple).
- **Favoriser les activités culturelles et pratiques corporelles** : Nous avons constaté que les activités sportives et leurs infrastructures sont essentielles, mais beaucoup de personnes voient l'espace des Evaux comme un bien culturel (la biodiversité en fait partie), mais aussi comme un lieu ou plus d'activités culturelles pourraient être développées. À l'instar des images qui nous viennent des parcs chinois, plus d'activités de groupe pourraient aussi être proposées - comme des séances tai chi pour personnes

âgées, ou des cours de hip-hop pour tout âge. Ces activités ne nécessitent que peu de nouvelles infrastructures - mais doivent être communiquées d'une manière claire aux usagers potentiels.

- Bien que nous comprenions que les fêtes privées sur le site puissent engendrer des nuisances, il nous semble important de permettre aux personnes d'accéder à des espaces pour les célébrations et les fêtes culturelles importantes. En effet, les populations rencontrées dans les Evaux, n'ont bien souvent pas d'autres espaces qui puissent satisfaire autant de leurs besoins en un même endroit et ainsi leur présence pourrait être tolérée, suivant quelques consignes (limite du bruit, ramassage de tout déchet, etc.)
- La biodiversité est aussi un bien culturel : les Evaux pourraient développer des activités qui permettent d'aller plus facilement et ludiquement au contact de la nature, et rendre plus visible sa faune sauvage - par des expositions, ou des visites guidées organisées autour des traces des animaux. Des pancartes pour présenter les diverses zones du parc et parler de la biodiversité qui est accueillie dans le parc seraient souhaitables.
- **La crise climatique et la question de justice sociale** : nous le disions plus haut, notre étude ne prend pas en compte les changements à venir. La crise climatique va entraîner des perturbations au niveau des microclimats, et le Parc des Evaux en propose plusieurs - allant des plaines entièrement exposées, à des zones de forêts ombragées. Il est donc essentiel de penser à comment le parc réussira à répondre aux besoins (humains et non humains) dans un contexte de changement climatique. La justice sociale, elle, doit rester au centre des préoccupations : si des personnes plus fortunées peuvent disposer de leur propre jardin, des parcs tels que les Evaux deviennent des lieux de fraîcheur essentiels pour des personnes qui n'ont pas accès à d'autres espaces. Préserver les arbres et la biodiversité en période de sécheresse est donc à prévoir, l'implication citoyenne dans de telles démarches pourrait renforcer les liens entre humain-nature.
- **Une approche participative pour une meilleure gestion et développement du parc**: nous l'avons détaillé dans notre proposition initiale, il serait intéressant dans une deuxième phase d'impliquer la population du parc dans sa gestion et son développement. Chaque processus participatif à ces limites, mais souvent de telles expériences - bien que chronophages et intensives au niveau des ressources - peuvent aboutir à : des idées novatrices, une implication citoyenne dans les démarches choisies et – c'est bien le cœur de notre étude - un sentiment de bien-être. Car participer et faire entendre sa voix est un besoin humain.
- **Rendre visible certains résultats de ce rapport**: par exemple, en mettant à disposition tout le rapport ou une synthèse, ou encore, en tirant des citations directes pour une exposition dans le parc - pour les 50 ans des Evaux, par exemple. Enfin, permettre un retour des usagers et des usagères afin que la communication n'aille pas dans un sens uniquement pourrait être pertinent. En revanche, si le choix de recevoir des retours est fait, il faudra pouvoir les traiter en aval, et ce, dans le but de contribuer à l'objectif de 'bien vivre ensemble' qui nous semble un essentiel.

RÉFÉRENCES

- Defila, Rico, Antonietta Di Giulio, et Ruth Kaufmann-Hayoz. 2012. *The Nature of Sustainable Consumption and How to Achieve It. Results from the Focal Topic « From Knowledge to Action – New Paths towards Sustainable Consumption »*. Édité par Rico Defila, Antonietta Di Giulio, et Ruth Kaufmann-Hayoz. Defila, Rico; Di Giulio, Antonietta; Kaufmann-Hayoz, Ruth (Éds.) (2012). *The Nature of Sustainable Consumption and How to Achieve It. Results from the Focal Topic « From Knowledge to Action – New Paths towards Sustainable Consumption »*. *Results of Social-Ecological Research: Vol. 14*. München: Oekom. Vol. 14. München: Oekom. <https://boris.unibe.ch/49816/>.
- Di Giulio, Antonietta, et Rico Defila. 2019. « The “good life” and Protected Needs ». In *Routledge Handbook of Global Sustainability Governance*, édité par Agni Kalfagianni, Doris Fuchs, et Anders Hayden, 100-114. London: Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315170237-9>.
- Sahakian, Marlyne, Manisha Anantharaman, Antonietta Di Giulio, Czarina Saloma-Akpedonu, Dunfu Zhang, Rupali Khanna, Srikanth Narasimalu, et al. 2020. « Green public spaces in the cities of South and Southeast Asia. Protecting needs towards sustainable well-being ». *The Journal of Public Space*, avril, 89-110. <https://doi.org/10.32891/jps.v5i2.1286>.
- Sahakian, M., & Anantharaman, M. (2020). What space for public parks in sustainable consumption corridors? Conceptual reflections on need satisfaction through social practices. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 16(1), 128-142. <https://doi.org/10.1080/15487733.2020.1788697>
- Schatzki, Theodore R. 1996. *Social Practices : A Wittgensteinian Approach to Human Activity and the Social*. Cambridge etc.: Cambridge University Press.
- schatzki, theodore r. 2002. *The Site of the Social: A Philosophical Account of the Constitution of Social Life and Change*. Penn State University Press. <https://www.jstor.org/stable/10.5325/j.ctt7v38n>.

ANNEXES

TÉMOIGNAGES DE RENCONTRES ANIMALES



Clara, 41 ans, gestion technique bâtiment, promeneuse quotidienne et propriétaire de chien :

Euh oui! Oh c'était il y a longtemps que j'ai croisé des animaux sauvages. Une fois dans la partie tennis dernière dans la forêt, j'ai vu une horde de sangliers traverser. Bon, c'était il y a plusieurs années de ça, aujourd'hui je ne sais pas s'ils viennent toujours vu que maintenant y a beaucoup plus de monde un peu

partout. Mais euh, ouais, je voulais faire le tour des Evaux et c'était en hiver donc il faisait déjà un peu nuit, et j'entendais un peu des bruissements de feuilles, et je me demandais "Qu'est-ce que c'est ?" Alors je me suis arrêtée, alors j'ai vu des petites tâches courir en fait du champ jusque dans la forêt. Alors j'ai fait demi-tour, parce que je me suis dit, oups, si je tombe sur la maman sanglier et ses petits, ça pourrait mal se passer. Et j'ai croisé de rares fois, mais plutôt côté bois des mouilles, des biches. On en croise, mais c'est assez rare, faut plutôt aller du côté de la forêt de Bernex. Mais au niveau des Evaux, je voyais encore des petites biches passer, maintenant, c'est vrai que bon à part les écureuils et les petits animaux comme ça, c'était des petites expériences sympas. On les voit plutôt dans la partie derrière, mais là dernièrement, niveau Evaux j'en ai plus vraiment revu d'animaux sauvages, mais ils doivent certainement y être encore, ça, c'est sûr.

Sara, 24 ans, doctorante en lettre, bénévole camp d'été :

Justement, on voit souvent des écureuils, qui sont assez téméraires d'ailleurs! Ils viennent assez prêts. Et j'ai cru comprendre qu'il y avait des renards aussi.

Et on voit beaucoup plus d'insectes naturellement. Souvent elles ont peur, surtout des guêpes et puis dans le rapport aux animaux, c'est en général plutôt une inquiétude. Il y a des fois les petits qui ont peur des araignées. Et il y a deux ans il y a eu un immense scarabée, qui vagabondait par là-bas quoi et il était grand comme ça. (Indique une dizaine de centimètres avec ses mains.) Et les filles, elles étaient hyper impressionnées. Voilà, il y a des petites rencontres sympas, mais il faut souvent les sécuriser ou les aider à relativiser. Par contre, pour les écureuils quand on en voit, tout le monde est enchanté. Une fois y en a un qui est venu dans l'enceinte du chalet, et c'était marrant de voir qu'il était pas vraiment inquiet. Et c'était cool d'être aussi prêt de l'animal.

Valérie, 50 ans, en reconversion professionnelle au jardin permacole des Evaux :

"J'ai rencontré à plusieurs reprises des chevreuils et des sangliers, mais ça, ça remonte à loin, y'a plusieurs années. Et puis, après y a les animaux et les insectes, moi toutes formes de vie m'interpellent et me plaît. Je sauve je ne sais combien de temps à vouloir sauver des abeilles et des guêpes chaque jour dans le tunnel. J'ai déjà sauvé de grosses libellules, je suis toujours admirative de la faune qu'il y a. Et c'est vrai qu'on se rend compte en tout cas avec le jardin, c'est que ça attire, énormément énormément d'insectes. Ça c'est très positif et ça fait plaisir.

Bon au bord du Rhône, j'ai entendu des bruits de souffle et j'ai vu remonter la pente depuis le Rhône un sanglier qui passait entre moi et mes chiens.

Les chevreuils j'en ai déjà vu plusieurs, encore dernièrement. Après y a des ras, mais faut pas le dire, y a des campagnols, bon enfin, ils ont le droit d'être là.

L'autre jour, j'ai sorti un serpent, une couleuvre, une grande couleuvre, elle était vraiment grande, elle était dans le tunnel et elle arrivait pas à sortir, elle était dans le coin du tunnel, alors elle arrivait pas à partir. Elle m'a entendu arrivé alors elle avait peur, et elle a pas réussi à partir, alors je l'ai prise de derrière et je l'ai jeter par-dessus du petit rebord, et je l'ai juste mise de l'autre côté. Et ça m'a fait plaisir, j'étais contente, j'étais trop contente. Moi j'adore toutes les rencontres avec toutes formes de vie. Et ça me fait personnellement du bien et je pense que ça pourrait faire du bien à tout le monde d'apprivoiser ça. "

Fernande, 80 ans, membre de l'association de Réhabilitation cardiovasculaire, promeneuse régulière :

Oui, bon disons, les écureuils près du parking et dans le chemin qui revient vers Onex, j'ai souvent vu des écureuils, mais j'ai pas vu d'autres animaux. Peut-être que je suis pas allée assez loin, où c'est plus sauvage. Bon nous on était toujours en groupe, alors peut-être qu'on les faisait fuir. Mais on a eu vu, ça devait être des Orvets, vous savez, c'est pas des serpents.

Antoine, 42 ans, en reconversion professionnelle au jardin permacole des Eaux :

Bon on a vu régulièrement des animaux ici, des chevreuils y en a pas mal. Moi j'aime beaucoup les rapaces, et y'a aussi beaucoup de rapaces. Ils sont toujours en train de survoler la parcelle et y a beaucoup de campagnols et de mulots. Y'a une diversité, y a plein de choses à voir, donc c'est riche en enseignements.

”